

Brignais

Magazine

N°73 JUILLET-AOÛT
SEPTEMBRE 2005



A l'affiche:
Urbanisme

PLU, centralité, « opération façades »...

Brignais, ville en mouvement

Sommaire

4 ETAT CIVIL
janvier à avril 2005

5 MAIRIE INFOS
Nouvelle organisation des commissions
Référendum européen : le « oui » de Brignais



6 PORTRAIT
Jean-Pierre Dubois... Destination Planète B.D.

7 AU QUOTIDIEN
Tous à l'eau ! La piscine municipale vous accueille...
Du cinéma plein la vue
Fermeture estivale des commerces
Les Pérouses en fête
Opération tranquillité vacances
Des loisirs à la pelle... il n'y a qu'à piocher !
Carnet de voyage : tribulations d'un Brignairot en Chine / dernier épisode
→ Aussi...



10 FINANCES
Budget communal : entre maîtrise de la pression fiscale et amélioration du cadre de vie

11 EUROPE
Hirschberg : naissance d'une association de jumelage
Stages d'été : un échange de bons procédés
JMJ : des jeunes Brignairots en Allemagne
Hirschberg invite Brignais pour un marathon cycliste



12 ON Y ÉTAIT
Hommage à Jean-Pierre Frésafond
Brignais s'engage pour son environnement
Jacques Santer, invité d'honneur
Une fête intercommunale dédiée à la Toscane
Quelle classe !
L'été en musique



13 INFOS TRAVAUX
Le mur d'escalade fait peau neuve
Réaménagement de la rue Simondon
Pont de l'auberge : étude en cours
→ Aussi...
Travaux d'été dans les bâtiments scolaires – Travaux d'assainissement...



15 A L'AFFICHE
Urbanisme : Brignais, ville en mouvement
Opérations « façades » et « devantures commerciales » : pour une amélioration de la « qualité de ville »
Plan local d'urbanisme : le projet de révision arrêté



Etude de centralité : des potentialités à révéler
Réaménagement du Square d'Hirschberg : dernière pierre d'un programme ambitieux
Requalification des Ronzières : la porte Sud s'ouvre sur Brignais...
Le point de vue de l'élu : Thierry Louis, adjoint à l'urbanisme

19 INTERCOMMUNALITÉ
Quelle cohérence pour l'Ouest lyonnais ?
L'intercommunalité sur la toile

20 ENVIRONNEMENT
Eco-citoyen dans mon jardin !
Collecte des déchets : mise en place d'un contrôle qualité
Vallée en Barray : une surveillance menée par l'ONF
Le Garon, une rivière à protéger
Respectez le fleurissement !
Jaques Cartier, premier de la classe !
Enlèvement d'épaves
→ Infos



22 REPORTAGE
24 heures avec la Direction générale des services

24 EDUCATION
Assistante maternelle : un métier en mutation auprès des jeunes enfants
Qu'est-ce qu'un projet éducatif local ?
Journée petite enfance : des informations et animations fort appréciées
Changement d'aire pour les enfants
→ Aussi...



25 JEUNESSE
Conseil municipal junior : une implication de tous les instants
Remise des dictionnaires



26 ASSOCIATIONS
OCB : Le Briscopse se dope en spectacles
AMB : petit tour d'horizon des activités...
L'Amicale Laïque vous ouvre ses portes
Forum des associations : rendez-vous le 3 septembre
Foulée des Tard-Venus, 4^{ème} édition !
Vélo Club de Brignais : record à battre !
→ Dépêches



28 AGENDA
Dates des manifestations de juillet à septembre 2005

29 PRATIQUE

30 LIBRE EXPRESSION



Construire aujourd'hui le Brignais **de demain**

Si notre ville est attractive, c'est avant tout parce qu'elle a su créer une dynamique économique, tout en préservant son image de « ville verte ».

Attachés à notre qualité de vie, nous avons su résister à la pression foncière et maîtriser le développement de notre population en maintenant, grâce à une politique d'urbanisme volontariste, une croissance modérée de l'ordre de 1 % par an.

Nos détracteurs, dans les années quatre-vingt, annonçaient 20 000 habitants à Brignais pour la fin du siècle dernier. Notre commune recense aujourd'hui moins de 12 000 habitants.

En outre, nous avons choisi de privilégier, parce qu'il est générateur d'emplois, le développement économique de notre ville qui offre aujourd'hui plus de 5 000 emplois.

Cette volonté constante de maintenir l'équilibre et la cohérence de notre territoire s'est traduite dans tous nos documents d'urbanisme successifs.

*Conserver cet équilibre
qui fait l'identité de notre
commune*

Conserver un équilibre qui respecte l'identité de notre commune et son cadre de vie, maîtriser et harmoniser la croissance, en particulier en freinant l'urbanisation en périphérie, renforcer la qualité urbaine du centre-ville qui devient

le secteur prioritaire de nos interventions tout en contrôlant le développement économique, tels sont les axes forts de notre projet urbain.

A l'image du corps humain, la ville est un organisme vivant, en perpétuel mouvement.

Ainsi, le centre de Brignais fait actuellement l'objet de toutes les attentions et va permettre, grâce aux aménagements en cours ou en projet, la redécouverte d'espaces publics de convivialité, tout en développant l'offre de parkings et la place réservée au piéton qui permettront aux Brignairots de se réapproprier cet espace de vie et d'animation.

Territoire charnière, Brignais appartient à l'Ouest Lyonnais tout en étant soumis à l'aire d'influence de l'agglomération lyonnaise.

De par sa position géographique, notre ville subit une pression foncière importante et nous devons, en tant qu'élus, rester particulièrement vigilants pour maintenir l'équilibre de notre commune.

*Alors, OUI, Brignais, ville en mouvement,
mais pas n'importe comment !*

Michel Thiery

Maire,
Conseiller général
Le 27 juin 2005



RHÔNE
LE DÉPARTEMENT



UNE PETITE CURE ???

SAISON [05|06] RICHE EN TONUS

Centre Culturel de Brignais

Avant programme disponible au Briscope et sur demande

Vendredi 16 septembre 19h00
PRÉSENTATION DE SAISON suivie de J'ESPÉRONS QUE JE M'EN SORTIRA | Théâtre

Vendredi 30 septembre 20h30
VINCENT ROCA DANS « SUR LE FIL DÉRISOIRE » | Humour

Vendredi 21 octobre 20h30
SOPHIE FORTE... EN CONCERT | Chanson française

Vendredi 4 novembre 20h30
DES SOURIS ET DES HOMMES d'après Steinbeck | Théâtre

Vendredi 25 novembre 20h30
BARBARA FURTUNA | Polyphonies Corses - A l'Eglise

Vendredi 16 décembre 20h30
CLAK-SON | Claquettes, percussions, danses latines

Vendredi 27 janvier 20h30
PANAME | Danse hip hop

ÇA VA JAZZER, AUTOUR D'UN WEEK-END, 7^{ème} ÉDITION
Vendredi 10 février 20h30 RAY LEMA | piano solo
Samedi 11 février 20h30 THE WORLD QUINTET

Vendredi 10 mars 20h30
QUINTETTE A VENT...PROPOS / HARMONIE DE BRIGNAIS | Musique classique

Vendredi 24 mars 20h30
LE MISANTHROPE de Molière | Théâtre

Vendredi 7 avril 20h30
LES TIT'NASSELS | Chanson française « nouvelle scène »

Vendredi 21 avril 20h30
PATRICK BOSSO DANS « DU BONHEUR » | Humour

Samedi 20 mai 20h30
DUEL | Humour musical

Vendredi 2 et samedi 3 Juin 20h30 / 18h00
LA MAISON DES FOUS, TERRE D'ASILE | Cirque équestre sous chapiteau

Et pour les enfants | LA SÉRIE DÉCOUVERTE UN MARDI PAR MOIS | 19H30



Abonnez-vous dès le 1^{er} septembre 2005
Renseignements : 04 78 05 31 13

Janvier à Avril 2005

Naissances

Rémy Terrasson	le 3 janvier
Hugo Sarassat	le 12 janvier
Kelline Odobez	le 15 janvier
Maxime Albertino	le 18 janvier
Saïda Garras	le 18 janvier
Maé Passé	le 18 janvier
Léa Cadez	le 19 janvier
Léna Ferrero	le 19 janvier
Lilou Vanvooren	le 19 janvier
Yohan Moulin	le 21 janvier
Félix Kirklar	le 26 janvier
Louna Di Nota	le 31 janvier
Antoine Labro	le 8 février
Lenny Seguy	le 9 février
Hugo Mombrun	le 21 février
Mattéo Alliliche	le 23 février
Adrien Ducros	le 1 ^{er} mars
Thomas Ducros	le 1 ^{er} mars
Ayline Ozer	le 3 mars
Chloé Ancette	le 4 mars
Arthur Bonneval	le 4 mars
Héloïse Bonneval	le 4 mars
Simon Maillet	le 8 mars
Tobias Roux	le 11 mars
Cassandre Bourrat-Moriéras	le 12 mars
David Mermet	le 15 mars
Samuel Girois	le 16 mars
Eléa Bernard	le 17 mars
Laura Ceysat	le 18 mars
Mathis Mao	le 22 mars
Dalia Ben Chaabane	le 24 mars
Titouan Le Luron	le 24 mars
Baptiste Mongoin	le 24 mars
Noémie Roux	le 25 mars
Yanis Sala	le 30 mars
Soisick Guillemain	le 1 ^{er} avril
Jade Colléatte	le 1 ^{er} avril
Thomas Verniau	le 7 avril
Roméo Carron	le 8 avril
Julien Pecheric	le 13 avril
Eglantine Cruz	le 15 avril
Clémentine Cruz	le 15 avril
Mohamed Soltani	le 16 avril
Ranine Ayari	le 20 avril
Wilhem Goubault	le 25 avril

Mariages

Yoann Ryckewaert et Christine Boizat	le 19 février
Youcef Lakhdari et Nissa Bouderval	le 19 février
Stéfan Sutch et Cenani Altin	le 26 février
Olivier Peurière et Marlène Ortéga	le 9 avril
Sébastien Vuaille et Sophie Leveque	le 16 avril
Sébastien Coudert et Cécile Schanen	le 23 avril

Décès

Odilia Soarès veuve Carère	le 6 janvier
Henri Gérin	le 8 janvier
Marcel Pipon	le 13 janvier
Marie Berchoux épouse Caille	le 30 janvier
Rolande Plantrou veuve Alline	le 30 janvier
Marie Jeanne Gleyvod	le 10 février
Anne Prince	le 18 février
Philippe De Buretel de Chassey	le 21 février
Roger Serratrice	le 21 février
Francelina Alves Seabra épouse Oliveira Sao Vicente	le 24 février
Charles Raithouze	le 24 février
Giuseppina Pinna veuve Gimbert	le 28 février
Robert Crozet	le 6 mars
Marguerite Coste épouse Millou	le 6 mars
Thérèse Poncin	le 8 mars
Geneviève Audras veuve Denis	le 8 mars
Antoinette Claudy veuve Tatot	le 28 mars
Marcel Garcin	le 29 mars
Odette Hervier veuve Guerré	le 4 avril
Lucien Beck	le 6 avril
Delphine Querlioz veuve Dechenaux	le 7 avril
Antonio Moreno	le 8 avril
Naïm Boutahr	le 14 avril
Marthe Balay	le 16 avril
Giovanni Di Carlo	le 19 avril
René Lachaux	le 21 avril
Jean Mercier	le 25 avril
Lucie Moissiard	le 27 avril
Clémentine Bulinge	le 27 avril

Nouvelle organisation des commissions municipales

■ Le 12 mai dernier, le Conseil municipal a adopté le projet de réorganisation des commissions municipales proposée par le maire et son exécutif. Maîtres mots de cette refonte : transversalité et efficacité.

Proposer aux administrés une meilleure lisibilité du fonctionnement municipal, adapter l'organisation des commissions à l'évolution du fonctionnement de l'action municipale, permettre une plus grande transversalité dans la gestion des dossiers, développer le croisement et la synergie des compétences, dynamiser le fonctionnement des commissions en impliquant et responsabilisant toujours plus les conseillers municipaux, tels sont les grands objectifs qui ont présidé à la réorganisation des commissions municipales. Une recherche d'une plus grande efficacité dans la conduite des politiques communales qui a fait l'objet d'un vote d'approbation des élus brignairots lors du Conseil municipal du 12 mai dernier.

De façon très pratique, cette refonte se traduit par :

- la réduction du nombre des commissions. Partant des dix commissions existant jusque-là, cinq nouveaux pôles ont été constitués. Ils regroupent avec une cohérence renforcée les grands axes de l'action municipale.

- l'apparition d'un animateur pour chacune des commissions dont la mission principale consiste à en assurer le bon déroulement.

« Cette réorganisation permettra, au sein d'une seule et même commission, d'aller au fond des choses et de privilégier une analyse globale des dossiers », assure Michel Thiers qui est, en tant que maire, président de droit de toutes ces commissions. ■



Commission N°3 - Patrimoine - Travaux - Environnement.
(absents : MM. Masson, Fernandes et Vial)

COMMISSION N° 1

1 Finances communales et intercommunales – Administration générale – Sécurité

Jean-Louis IMBERT, André FAVRE, Marcel MASSON, Paul LAURENT, Pascale SUSSERET, Paul MINSSIEUX, Dominique VIRET, Thierry LOUIS, Serge BERARD, Guy BOISSERIN, Christiane CONSTANT, Ernesto FERNANDES

COMMISSION N° 2

2 Social – Education – Emploi – Jeunesse – Conseil Municipal Junior

Paul MINSSIEUX, Cécile VAN DEN BROECK, Sylvie GUINET, Marie-Claire DESSIRIER, Guy BARRAL, Marie-Thérèse MAUCOUR, Jacqueline SAYER, Pascale SUSSERET, Marie-Dominique ROSSIGNOL, Edwige ALGUACIL, Radhouane ZAYANI, Christine BISCH, Christiane CONSTANT, Annie MIRALLES, Odile MIRGUET

COMMISSION N° 3

3 Patrimoine – Travaux – Environnement

Dominique VIRET, Marie-Thérèse MAUCOUR, Marie-Dominique ROSSIGNOL, Jacqueline SAYER, Cécile VAN DEN BROECK, André FAVRE, Martine RIBEYRE, Marcel MASSON, Thérèse BERNARDINIS, Sylvie GUINET, Ernesto FERNANDES, Pierre VIAL

COMMISSION N° 4

4 Vie Associative, Culturelle et Sportive – Vie Internationale – Communication – Animation

Gilles DESFORGES, Martine RIBEYRE, Thérèse BERNARDINIS, Pascal GRILLON, Radhouane ZAYANI, Jean-Louis IMBERT, Jean-Paul CLOUZEAU, Marie-Claire DESSIRIER, Edwige ALGUACIL, Christine BISCH, Jean-Luc ANTHOUARD, Annie MIRALLES

COMMISSION N° 5

5 Urbanisme – Développement économique – Intercommunalité – Déplacements

Thierry LOUIS, Jean-Paul CLOUZEAU, Serge BERARD, Corynne FONTANA, Paul MINSSIEUX, Jean-Louis IMBERT, Marie-Thérèse MAUCOUR, Dominique VIRET, Gilles DESFORGES, Paul LAURENT, Guy BOISSERIN, Pascal GRILLON, Jean-Luc ANTHOUARD, Pierre VIAL, Odile MIRGUET

Référendum du 29 mai 2005 sur le projet de Traité constitutionnel pour l'Europe

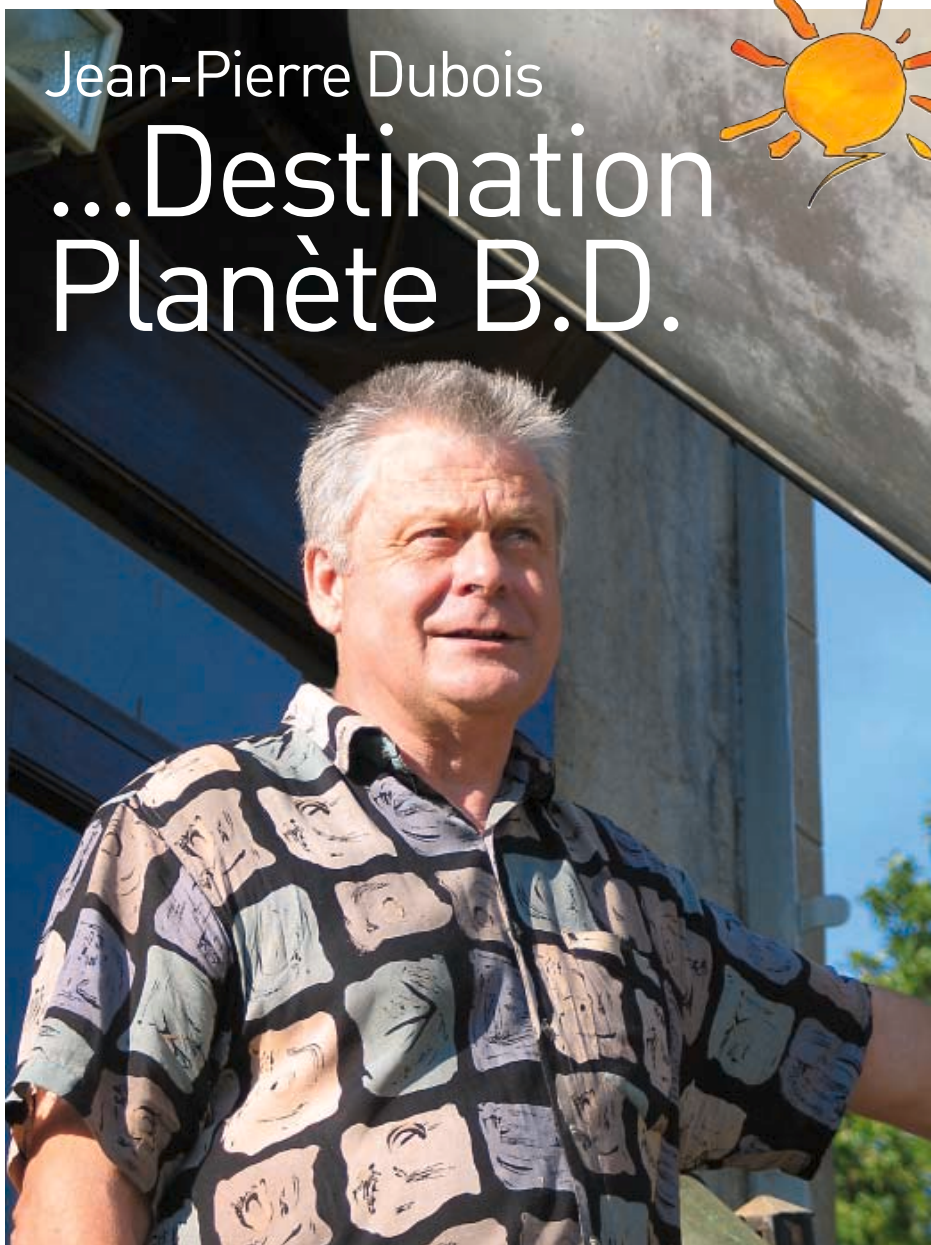
Le « oui » de Brignais

■ En votant à plus de 55 % en faveur du projet de Traité constitutionnel pour l'Europe, Brignais a, une fois de plus, fait la preuve de son attachement au processus de construction de l'Union, alors même que les Français rejetaient à une large majorité (54,86 %) le projet de Traité qui leur était soumis.

La participation brignairote au scrutin du 29 mai dépasse les 67 % ce qui situe la commune dans la tendance nationale.

Sur huit bureaux de vote, six ont voté pour le « oui », deux seulement ont donné majorité au « non ». ■

Bureau de vote	Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	Abstentions	OUI	NON
Mairie - Accueil	990	735	16	719	255	393	326
Mairie - Mariages	877	617	13	604	260	340	264
Gymnase - Judo	914	674	5	669	240	422	247
Gymnase - Polyvalente	904	642	16	626	262	390	236
J. Moulin - Primaire	949	588	8	580	361	286	294
J. Moulin - Maternelle	1 019	616	8	608	403	301	307
J. Cartier - Primaire	933	606	19	587	327	297	290
J. Cartier - Maternelle	867	554	15	539	313	303	236
Totaux	7 453	5 032	100	4 932	2 421	2 732	2 200
Pourcentage des Suffrages Obtenus / Exprimés						55,39	44,61
Participation						67,52 %	



Jean-Pierre Dubois ...Destination Planète B.D.

Judi 16 juin 2005 - 19 heures - Observatoire astronomique de Lyon - Saint-Genis-Laval.

Le soleil commence à se coucher, à l'Ouest, sur les hauteurs de Brignais. Chaleureusement, Jean-Pierre Dubois nous reçoit, dans un petit bureau haut perché, en haut d'un escalier de métal. C'est ici, « à l'Obs' » comme il dit, dans cet atelier de micro-mécanique instrumentale, que depuis 1969 il travaille. Un alumnage pour lui aussi, d'une certaine façon, l'année où Neil Armstrong posait pour l'Humanité, un pied sur l'astre blond...

Clin d'œil de l'Histoire? Jean-Pierre Dubois invoque plus volontiers le hasard. Le hasard qui l'a conduit, son diplôme de mécanicien en poche, à tenter ce concours qui lui ouvrira les portes de l'Observatoire.

Depuis plus de 30 ans, il y vit sa conquête de l'espace à lui, avec toujours la même passion : « conception, réalisation, montage, tests et mise en station », selon ses mots, au quotidien il « fabrique de l'instrumentation à vocation astrophysique. »

Actuellement, c'est un grand télescope d'observation pour le Chili qui concentre son énergie. Après avoir œuvré, par le passé, et pour des projets semblables, sur les plus hauts sommets de Suisse, d'Hawai

ou des îles Canaries, cette dernière commande l'emmènera très bientôt à la découverte des Andes...

Le voyage comme la part de rêve que son métier induit, constituent pour ce contemplatif de puissants moteurs de vie. La recherche de l'émotion est pour ainsi dire une constante dans l'univers qu'il s'est construit.

Un univers dont l'autre dimension renvoie invariablement à l'Art, dans toutes ses déclinaisons. Musique, écriture, peinture, littérature et bien sûr bande dessinée sont autant de sources d'évasion dans lesquelles il se plaît à puiser.

La BD, en particulier, l'a toujours fait rêver, comme les mystères de la nuit infinie qu'il contribue par son travail à percer aujourd'hui.

Un premier contact avec les planches colorées qui remonte à l'enfance, aux bancs d'écoliers. Les aventures de Tintin, le trait clair d'Hergé, les héros de Pilote comme les gaffes de Gaston marqueront pour longtemps l'esprit du jeune garçon.

Sans renier ces personnages qui ont peuplé l'imaginaire de son enfance, ce sont les images réalistes de Schuiten et Peters, leur science du graphisme urbain aux lignes épurées, qu'il présente aujourd'hui comme ses références. Un plaisir pour les yeux qu'il entend faire partager.

Son implication dans le Festival de la Bulle d'Or, grand messe brignairote des planches illustrées, procède de ce besoin d'échange, de cette envie de communiquer son indéfectible attachement à la bande dessinée.

Bénévole de l'association, pour le côté logistique, depuis 1987, il en est devenu, quelque 10 années plus tard, le président motivé.

En fédérant derrière lui un noyau dur d'une douzaine de membres, il a su recréer une

équipe soudée. Tous s'activent déjà depuis plusieurs semaines à mettre sur pied une 17^e édition annoncée pleine de surprises. Mais à quatre mois de l'échéance, il reste encore beaucoup à faire pour remporter le succès espéré.

Les 11, 12 et 13 novembre, alors que le soleil d'automne commencera à décliner, quelque 8 000 visiteurs, enfants, familles, amateurs passionnés ou simples curieux en quête d'émotions colorées, se presseront aux portes du Complexe Pierre Minssieux où ils seront pour ainsi dire ses invités. Une pléiade d'auteurs, de dessinateurs, d'illustrateurs divers et variés s'y sera déjà retrouvée, tous réunis par la passion autour d'une planche à dessiner.

Pour Jean-Pierre Dubois, une nouvelle aventure humaine est lancée.

Attention, décollage, destination Planète BD. ■

*“Rendez-vous les
11, 12 et 13 novembre
au 17^e Festival de la
Bulle d'Or”*

Tous à l'eau! La piscine municipale vous accueille...

■ La piscine municipale a ouvert ses portes le 4 juin dernier. Durant tout l'été et jusqu'au 4 septembre prochain, elle offrira à tous ses visiteurs, fraîcheur et farniente autour des bassins.

L'ensemble du personnel vous accueillera tous les jours, de 10 heures à 19 heures, et même jusqu'à la tombée de la nuit à l'occasion des nocturnes programmées sur les mois de juillet et août.

Pour les plus sportifs d'entre vous, l'équipe de maîtres nageurs sauveteurs propose en soirée, des cours d'aquagym, les lundi, mercredi et vendredi, entre 19h et 20h30 ainsi que des leçons de natation.

Tournois de volley, de badminton et jeux collectifs encadrés par les animateurs du Forum feront monter l'ambiance, en musique, deux après-midi par semaine en juillet et une après-midi en août.

Quant au snack-bar, il fonctionne tous les jours et permettra à chacun de se restaurer autour d'un steak-frites ou d'une salade composée.

Alors n'hésitez pas, enfiler le maillot! ■

Entrée : - adulte 2,80 € - enfant, étudiant, personne handicapée, chômeur bénéficiant du RMI 1,50 €
Renseignements : 04 78 05 40 08



La Ville a recruté une trentaine de saisonniers pour assurer, par roulement, le bon fonctionnement de la piscine.

Du cinéma plein la vue

■ L'opération ciné plein air proposée par le Contrat de Ville reprend du service.

Un écran géant et des centaines de sièges seront installés cet été encore dans le parc de l'Hôtel de Ville. Trois films sont à l'affiche: Les Choristes, Tais-toi, et Kirikou et la sorcière.

Lever de rideau le 6 juillet à 21h30 avec Les Choristes. Emotion garantie pour ce film de Christophe Barratier aux 8 millions d'entrées, avec Gérard Jugnot et François Berléand. A (re)voir absolument!

Humour en perspective le 26 juillet à 21h30, avec la projection de Tais-toi, une comédie de Francis Veber, avec Gérard Depardieu et Jean Reno notamment.

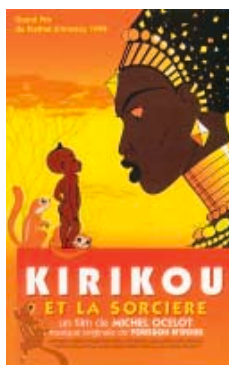
Enfin le 25 août à 21 heures, les plus petits ont rendez-vous avec Kirikou et la sorcière, pour un dessin animé sur l'Afrique plein de poésie signé Michel Ocelot.

Des animations familiales (jeux de plateau, jeux sportifs) et une buvette seront proposées avant chaque séance à partir de 19 heures. Exceptionnellement, le 25 août, les jeunes pourront participer au tournoi de mobil-foot qui se déroulera toute la journée.

Gageons que ces succès en salle le seront aussi en plein air! ■

En cas d'intempéries, les films seront diffusés au Briscope.

Mobil-foot : renseignements au Forum au 04 72 31 84 00



Fermeture estivale des commerces

- **Boulangeries :**
Cazé - rue du Général de Gaulle : pas de fermeture
Patural : du 26 juin au 18 juillet
Sanges : du 30 juillet au 22 août
Délices et caprices : du 31 juillet au 23 août
Cazé - rue de Janicu : du 1^{er} au 15 août
Veron : du 28 août au 15 septembre
- **Boucheries :**
Combat : pas de fermeture
El Feth : du 1^{er} au 28 août
Martinière : du 13 au 30 août
- **Moyennes surfaces :**
Spar : pas de fermeture
Casino : pas de fermeture

Les Pérouses en fête

Les associations d'habitants Miroir aux cultures, les Jardins brignairots et Un Vent de liberté se mobilisent le samedi 10 septembre pour un après-midi festif dans la résidence des Pérouses. Tournoi de football, repotage de fleurs, grands jeux de plateaux vous attendent à partir de 16 heures. Barbecue, boissons et gâteaux seront également proposés lors de cette soirée de rencontre placée sous le signe de la convivialité.

Renseignements au Contrat de Ville - 30 rue Paul Bovier Lapière. Tél. : 04 78 05 39 58

Opération tranquillité vacances



Police municipale : 04 72 31 60 28 – Gendarmerie : 17

■ Pour partir sereinement en vacances, faites appel à la Police municipale. Durant vos congés, elle contrôlera régulièrement votre habitation inoccupée et vérifiera qu'aucune infraction n'y a été commise. Pour cela, il vous suffit de vous présenter au poste de police en Mairie. Vous y remplirez un imprimé sur lequel vous indiquerez vos coordonnées et vos jours d'absence. Ce dispositif, valable toute l'année, est particulièrement apprécié des Brignairots lors des départs estivaux. Il est encore temps d'y penser et de signaler vos congés.

La gendarmerie organise aussi ce type d'opération en complémentarité avec la police municipale. Les militaires vous prodigueront en outre quelques conseils de prévoyance : avant votre départ, signalez votre absence à vos voisins, donnez une clef à l'un de vos proches afin qu'il anime votre maison et qu'il vide la boîte aux lettres, ne laissez pas de message d'absence sur votre répondeur mais transférez votre ligne sur votre lieu de vacances... ■

Vacances pour tous avec le Forum et Centre social :

Des loisirs à la pelle... il n'y a qu'à piocher !

Au Forum

Dans le cadre du Contrat Temps libres, le Forum met en place diverses animations et sorties pour les 6-8 ans, les 9-11 ans et les adolescents.

Les stages « découverte » s'étalent sur une semaine, en demi journée ou journée complète.

Voici un aperçu de ce que vous pourrez y trouver.

Du 4 au 29 juillet

- Sports du monde, danses, percussion, raid aventure pour les 6-8 ans.
- Olympiades par équipes, grands jeux à thème, tournois sportifs par équipe pour les 9-11 ans.
- Stage « créa' mode », sports sensations, sports plein air, tournois sportifs inter quartiers, sortie accrobranche pour les adolescents...

Du 1^{er} au 26 août

- Multisports et cirque pour les 6-11 ans
- Créations graphiques sur tissu, relooking, photos et expression théâtrale et soirées mélangées pour les adolescents.

Les mini camps :

- Du 11 au 13 juillet : « kayak et eaux vives » à Saint Pierre de Bœuf (Loire) avec initiation au kayak et à l'hydrospeed.

- Du 18 au 24 juillet : « camp itinérant à vélo ».

Plus de renseignements : 04 72 31 84 00

Au Centre social

Comme chaque année, le Centre social et socioculturel propose de nombreuses activités pour les vacances d'été. Faites votre choix !

- Sorties familiales (plan d'eau) : de 9 h à 19 h 30, les samedis 9 et 23 juillet et les 6, 20 et 27 août.

• Centre de loisirs pour les 3-14 ans : ouvert du 11 juillet au 24 août, de 8 h à 18 heures. Inscription en journée ou demi-journée, avec ou sans repas. Au programme : sorties, activités manuelles, sportives et culturelles.

- Colonie à Saugues (Haute-Loire) destinée aux 6-12 ans, pour une à trois

semaines, entre les 10 et 29 juillet : baignade, pêche, pédalo, VTT, randonnées, visite à la ferme...

- Camp à Tossa de Mar (Espagne), pour les 10-14 ans, du 18 au 27 juillet. Transport en train, hébergement en chambre de 4, 5 ou 6 personnes. Loisirs : kayak, voile, visites...

- Secteur jeunes (14-17 ans), du 4 au 29 juillet : stage thématique à la semaine (nature et découverte, sensations, culture ou sport) – Local Compassion 2

Plus de renseignements : 04 72 31 13 32



Camp VTT au programme au Forum

Carnet de voyage : tribulations d'un Brignairot en Chine

■ Etudiant à l'Ecole nationale supérieure de techniques avancées de Paris, Yann Bouremel, jeune Brignairot de 22 ans, en termine avec son année de stage de recherche à l'Université Jiao Tong de Shanghai. Une expérience rendue possible grâce au soutien de la Ville de Brignais via le Fonds de réserve jeunes. Il ouvre une dernière fois ses carnets de voyage à Brignais Magazine.

Epilogue : « La fin d'un périple inoubliable »

Voilà déjà la fin de mes aventures chinoises... L'occasion d'un petit retour sur mes dix mois sur la planète Shanghai :



Le bassin d'essai du laboratoire

Côté étude, je vous rappelle que j'étudiais à l'école d'Architecture Navale et d'Océanographie de l'université Jiao Tong, sous la direction du Professeur Liao. On m'a proposé l'étude théorique d'un écoulement de fluide le long d'une plaque imperméable grâce à une méthode développée par mon professeur. Dans un premier temps, j'ai établi tout plein de formules pour venir à bout du problème, puis j'ai vérifié mes résultats sur ordinateur grâce à un programme mathématique. Mes résultats sont particulièrement proches de la solution exacte, c'est donc un succès... J'ai pu conclure mon travail par un article de recherche, prochainement soumis à publication.



La Grande Muraille de Chine

Quant à la vie au quotidien... la Chine, quel voyage!!!

J'ai découvert un pays immense, au sens littéral du terme... La France, avec ses 60 millions d'habitants, correspondrait ici à une province de taille moyenne!

Les Chinois sont toujours curieux de rencontrer un étranger. On peut entendre les plus timides d'entre eux chuchoter « laowai », terme le plus poli pour désigner un étranger, ou bien les plus intrépides vous interpellent d'un volontiers "hello", puis vous invitent à boire un thé.

Je dois vous avouer que de septembre à juillet, je ne me suis jamais lassé de Shanghai, connu ici sous le nom de « Paris de l'Orient ». Cette ville en constante mutation veut tout avoir. Un peu comme un condensé du monde occidental, on y retrouve toutes les tendances : de l'ancienne concession française, à la copie conforme de la Maison Blanche, en passant par la toute nouvelle piste de Formule 1 ou le quartier futuriste que l'on nomme Pudong... Shanghai est, à mon sens, un pont entre la Chine et le monde occidental, qu'ils nomment là-bas les pays de l'Ouest.

Globalement, c'est une culture très traditionnelle mais la jeunesse est pleine de rêves occidentaux, à l'image de Shanghai...

Si vous en avez un jour l'occasion, je recommande cette excursion aux plus curieux d'entre vous. C'est une expérience riche et unique : perdre ses repères, s'adapter à une nouvelle culture et en repartir la tête pleine de souvenirs...

Zai Jian ! (Au revoir!) ■



Le quartier de Yann à Xujiahui.

→ aussi...

14 Juillet

Le traditionnel feu d'artifice de la fête nationale sera tiré le 13 juillet depuis le complexe Minssieux, dès la tombée de la nuit. Un grand bal populaire poursuivra ces festivités. (En cas d'intempéries, soirée reportée au 14 juillet).

Coup de projecteur sur le cinéma italien

Après l'histoire du cinéma français de 1945 à nos jours et la place du détective dans le polar américain, la médiathèque clôturera son cycle de conférences sur le 7e art, le mardi 4 octobre à 19h30, en salle audiovisuelle du Briscope avec « Lumière sur l'âge d'or du cinéma italien ».

Un guide pratique revu et corrigé

L'édition 2005-2007 du Guide pratique est en préparation pour la rentrée. Véritable mine d'informations regroupées par thème (loisirs, enseignement, environnement, vie associative...), il répondra à vos besoins au quotidien : contacts, adresses, téléphones... Sans oublier un plan de Brignais... Si vous souhaitez figurer dans ces pages pour une publicité ou une simple annonce, contactez le Service information communication au 04 78 05 62 15.

Ligue contre le cancer : un point d'information en mairie

Claudine Duffy, déléguée locale du Comité du Rhône de la Ligue contre le cancer, tiendra des permanences en mairie tous les derniers jeudis de chaque mois, entre 14 h 30 et 17 h 30. La première d'entre elles se tiendra le 29 septembre. Un nouveau service de proximité pour les malades et leurs familles. Renseignements : 04 78 24 14 74 ou 04 37 24 95 35

Soutenez la 20e Virade de l'Espoir

Dimanche 25 septembre se déroulera la 20e édition de la Virade de l'Espoir, au Parc Lacroix Laval. Plus grande manifestation sportive à but humanitaire du Rhône, elle a réuni l'an dernier plus de 2 300 marcheurs, coureurs et vétérinaires. 103 000 euros avaient ainsi été collectés et intégralement versés à la recherche médicale sur la mucoviscidose. Renseignements : Dominique Dimier : 04 78 51 29 92

Déménagement : démarches administratives simplifiées

Gratuit, simple et rapide, le service « changement d'adresse en ligne » est en ligne. Il facilitera vos démarches de déclarations auprès de plusieurs organismes publics (assurance-maladie, administration fiscale, allocations familiales, assurance chômage, service national...) Rendez-vous sur www.changement-adresse.gouv.fr

SOS Victimes

Victimes d'agressions, de violences ou de discrimination... Pour vous écouter et vous informer sur vos droits, un seul numéro : le 08 842 846 37 (7j/7, de 9h à 21h)

Canicule info service

Dans le cadre du plan canicule, le Ministère de la Santé et des Solidarités met en place un numéro de téléphone, valable du lundi au samedi, de 8h à 20h. Composez le 0 821 22 23 00 (0,12 €/min). Un répondeur téléphonique est également mis en place par la Préfecture : 04 72 61 60 60. Le Centre communal d'action sociale de la mairie est lui aussi à votre écoute : 04 78 05 62 28.

Budget communal: Entre maîtrise de la pression fiscale et amélioration du cadre de vie

L'adoption, lors du Conseil municipal du 12 avril, du compte administratif et du compte de gestion pour l'exercice 2004, ainsi que le vote du budget supplémentaire pour l'exercice 2005 mettent en lumière la bonne santé financière de la commune. Les indicateurs sont au vert. Et autorisent une politique d'investissement à la hauteur des attentes de la population.

« Une fois encore, nous pouvons nous réjouir de la saine gestion des finances locales », insiste Jean-Louis Imbert, adjoint aux Finances.

Les grands indicateurs financiers (cf. tableau 1) montrent que Brignais consacre une part raisonnable de son budget aux services rendus à la population. Dans le même temps, la ville conserve une pression fiscale largement inférieure à la moyenne régionale, voire nationale. Une volonté que confirme Jean-Louis Imbert : « Comme en 2004, l'équipe municipale a choisi de ne pas augmenter les taux d'imposition. »

Une maîtrise rigoureuse des charges permet de dégager des marges de manœuvre intéressantes au service d'une politique d'investissements dynamique. ■

Une politique d'investissements dynamique

L'intégration du budget supplémentaire au budget primitif constitue le budget principal de la ville. Pour l'exercice 2005, il s'élève à 20 119 723 €. Il comprend :

- des dépenses et recettes liées au fonctionnement courant des services pour un montant de 12 747 014 €
- des investissements nouveaux pour un montant de 7 372 709 €

Pour les investissements, la stratégie budgétaire s'oriente selon deux axes :

■ L'achèvement des projets en cours :

- Réaménagement du site Jean Moulin / André Lassagne : 1 217 000 €
- Place du 8 Mai 1945 : 756 400 €
- Groupe scolaire Claudius Fournion : 288 300 €
- Requalification des voiries communales : 790 000 €

■ Le lancement de projets d'envergure :

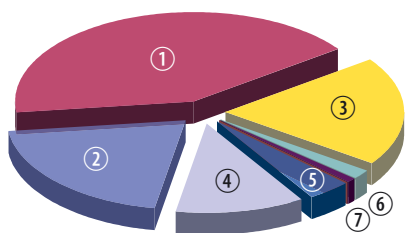
- Acquisitions foncières : 473 190 €
- Réhabilitation de la Maison Chaulliac : 300 000 €
- Enfouissement des réseaux de l'entrée Sud : 301 900 €
- Aménagement de l'entrée des Pérouses : 100 000 €

Sur le budget annexe de l'assainissement, les travaux programmés en 2005 concernent :

- Rue Simondon et du Presbytère : 140 000 €
- Rue Bonneton : 100 000 €
- Rue Diot : 80 000 €
- Opérations diverses (Bd des Sports, chemin de la Levée...) : 25 000 €
- Diverses urgences : 30 000 €

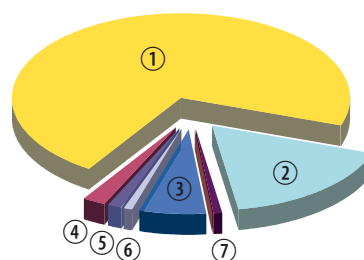
INDICATEURS	Principaux ratios	Brignais	Rhône- Alpes (communes	France
		(11 294 hab.)	de 10000 à 20000 hab.)	
		EXERCICE 2004	EXERCICE 2002	
Image globale du service rendu à la population	Dépenses réelles fonctionnement / population	904,51	929,00	964,00
Mesure de la "Richesse fiscale"	Impôts directs/population	286,99	461,00	427,00
Evaluation de l'effort d'équipement	Dépenses équipement brut/population	238,99	244,00	221,00
Evaluation du niveau d'endettement total en fin d'exercice par habitant	Encours dette / population	604,40	900,00	902,00
Effort d'équipement par rapport aux revenus réguliers	Dépenses équipement brut / Recettes réelles fonctionnement	21,05	21,60	19,50

Dépenses de fonctionnement



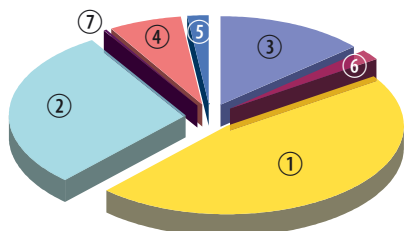
- 1 Charges du personnel (41,93 %)
- 2 Charges à caractère général (20,31 %)
- 3 Subventions, participations, contingents (19,74 %)
- 4 Autofinancement (11,77 %)
- 5 Opérations d'ordre (3,76 %)
- 6 Dépenses imprévues et exceptionnelles (1,68 %)
- 7 Divers

Recettes de fonctionnement



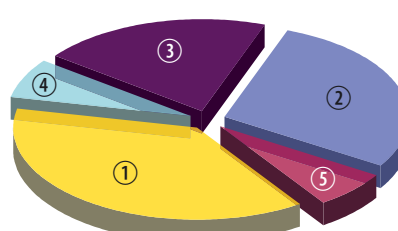
- 1 Impôts et taxes (71,17 %)
- 2 Dotations et participations (17,13 %)
- 3 Excédent de l'année 2004 (6,20 %)
- 4 Produits des services et des ventes (2,24 %)
- 5 Atténuation de dépenses (1,45 %)
- 6 Opérations d'ordre
- 7 Divers

Dépenses d'investissement



- 1 Réalisations d'immobilisations dans l'année (46,32 %)
- 2 Travaux en cours de réalisation (29,05 %)
- 3 Emprunts et dettes assimilées (13,65 %)
- 4 Déficit de l'année 2004 (6,67 %)
- 5 Opérations d'ordre (1,95 %)
- 6 Etudes (1,95 %)
- 7 Divers

Recettes d'investissement



- 1 Recette d'emprunts (37,65 %)
- 2 Dotations, réserves et fonds divers (28,22 %)
- 3 Autofinancement (20,35 %)
- 4 Opérations d'ordre (6,90 %)
- 5 Subventions d'investissement (6,87 %)

Hirschberg Naissance d'une association de jumelage

Prenant exemple sur le modèle brignairot, la commune d'Hirschberg s'est dotée d'une association consacrée au jumelage.

■ Gérer les relations d'amitiés avec Niederau, Schweighouse et Brignais n'est pas une mince affaire. C'est la raison pour laquelle une nouvelle association de jumelage vient d'être créée à Hirschberg. Autonome dans son organisation, elle aura pour mission de fédérer les initiatives tout en mobilisant davantage les habitants.

A l'occasion de la première soirée officielle de l'association, quarante-cinq personnes se sont inscrites spontanément, témoignant ainsi de leur vif intérêt pour le jumelage.

L'association est présidée par Dieter Groitzsch, dont l'épouse, Françoise, est au cœur des relations amicales entre Brignais et Hirschberg depuis vingt ans.

Les premiers projets avec notre commune sont déjà en cours d'élaboration. Un échange scolaire a même eu lieu le 7 juin dernier. Une cinquantaine d'élèves, accompagnés de sept enseignants ont rencontré leurs homologues français de l'école Jean Moulin.

Pour fêter cette naissance, l'association donnera son premier bal germano-français le 30 septembre. Brignais y est évidemment conviée! ■



Informations :
Association
Jumelage de
Brignais, Jacqueline
Musy :
04 78 05 38 60
Service
Europe/Jumelage :
04 78 05 62 51

De gauche à droite :
Jörg Boulanger,
secrétaire de
l'association ; Bettina
Rhode-Quirin,
trésorière ; Peter
Johe, vice-président
et Dieter Groitzsch,
le président.

Stage d'été : un échange de bons procédés

■ Cette année, ce sont neuf jeunes originaires de Niederau et d'Hirschberg qui viendront effectuer un stage de quinze jours à Brignais.

Une nouveauté à signaler : Ponsacco, pour la première fois depuis son jumelage avec Brignais, s'associe à cette opération et enverra également de jeunes représentants.

Les stagiaires, âgés de 16 à 18 ans, occuperont des postes à la piscine municipale, à la médiathèque, aux espaces verts et aux Arcades.

Dans cette perspective, la ville fait appel aux bonnes volontés qui voudraient bien accueillir et loger un de ces visiteurs de l'été.



Michel Thiers et Thérèse Bernardinis en compagnie de deux jeunes stagiaires allemands durant l'été 2004.

Les Italiens séjournent à Brignais du 17 au 30 juillet et les Allemands, au mois d'août. De notre côté, six jeunes Brignairots vont se rendre à Niederau et Hirschberg pour s'occuper notamment d'enfants dans un centre aéré.

Cet échange est l'occasion pour les jeunes de

s'enrichir culturellement, de (re)découvrir une ville, un pays, sa langue, ses coutumes et de s'immerger dans la vie quotidienne de nos voisins des bords du Rhin. ■

Renseignements et accueil des stagiaires :
Service Europe/Jumelage

JMJ : des jeunes Brignairots en Allemagne

■ En amont des Journées mondiales de la jeunesse, fixées du 16 au 21 août à Cologne, les différents diocèses allemands organisent des journées de rencontre entre jeunes européens afin de se recueillir avant les jours J.



A cette occasion, la paroisse d'Hirschberg lance une invitation aux 16-30 ans de Brignais, qui sont attendus entre le 11 et le 15 août. L'objectif : passer quatre journées ensemble, se rencontrer, échanger, partager sa foi. L'hébergement est prévu dans des familles d'accueil. Ceux qui le souhaitent pourront prolonger leur séjour et participer à ces journées mondiales de la jeunesse.

Il est rappelé que les frais liés à ce déplacement sont à la charge de chacun. ■

Inscriptions : Service Europe/Jumelage

Hirschberg invite Brignais pour un marathon cycliste

Notre jumelle allemande organise son septième marathon à vélo, le 18 septembre prochain. Les associations cyclistes de Brignais ont été conviées pour participer à cette manifestation sportive d'envergure régionale. Avis aux amateurs ! Pour plus d'informations : Service Jumelage/Europe, ou pour les germanistes : www.odewald-bike-marathon.de



Hommage à Jean-Pierre Frésafond

■ Michel Thiers, en déplacement à Ponsacco, ce sont Christophe Guilloteau, député du Rhône, et Jean-Louis Imbert, adjoint aux sports à Brignais, qui ont remis début mai, à Jean-Pierre Frésafond, la médaille de l'Ordre national du mérite. Une juste distinction pour cet alpiniste de légende vainqueur de trois sommets de plus de 8000 mètres, ancien membre du comité de direction de la Fédération française de la montagne et de l'escalade ainsi que du comité de l'Himalaya. ■



Jacques Santer, invité d'honneur

■ Le 10 mai, Jacques Santer, ancien président de la Commission européenne de Bruxelles et ex-premier Ministre du Luxembourg, était au Briscope pour présenter le projet de Traité constitutionnel pour l'Europe. Un exposé brillant, à la fois clair et objectif. ■

Une fête intercommunale dédiée à la Toscane

■ Les 21 et 22 mai dernier, la fête Toscane a réuni les villes de Saint-Genis-laval, Oullins, et Brignais et leurs jumelles Pontassieve, Pescia et Ponsacco. Un week-end riche d'échanges culturels sous le signe de l'amitié franco italienne. En point d'orgue à Brignais, des démonstrations de palio (lancer de drapeaux) sur des musiques traditionnelles du Val de Sieve ont animé la place Gamboni. ■



L'été en musique

■ Le 21 juin, la musique et l'été ont été fêtés dignement entre la Place Gamboni, le Parc de l'Hôtel de Ville et la Place Guy de Chau-liac. Au programme: musiques et danses traditionnelles, pop/rock, musique celtique, jazz... Un cocktail détonant. ■



Brignais s'engage pour son environnement

■ Début juin, pendant la Semaine du développement durable, outre le nettoyage du Garon (lire en page 25), diverses manifestations de sensibilisation étaient organisées. Retour en images :



festations de sensibilisation étaient organisées. Retour en images :

- Eco-cyclo : une vingtaine d'ados en VTT ont parcouru 85 kilomètres sur la commune



ne et ses environs. Résultat : près de 300 litres de déchets collectés et triés.

- Opération sacs: Pour en finir avec les sachets plastiques de sortie de caisse, 300 cabas réutilisables ont été distribués aux clients du magasin d'alimentation Spar. A l'intérieur, des brochures d'information sur le tri, l'eau, la forêt...



- Ateliers pédagogiques : Plusieurs classes des écoles primaires ont participé aux ateliers de sensibilisation proposés par la Frapna (Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature).



- Visites d'un centre de tri: coordonnées par le Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères, les visites gratuites du centre de tri de Décines ont intéressé un large public! ■

ment des ordures ménagères, les visites gratuites du centre de tri de Décines ont intéressé un large public! ■

Quelle classe!

■ Tradition respectée le 19 juin pour le défilé des classes en 5. Chaudes ambiances, tenues colorées et bonne humeur ont présidé à ce rendez-vous de la convivialité. ■





Le mur d'escalade fait peau neuve

■ La vérification annuelle du mur d'escalade a permis de pointer certaines dégradations liées à une fréquentation importante par les scolaires et autres amateurs de « grimpe ». La Ville a alors immédiatement décidé d'en interdire l'accès.

Des visites ont été menées sur les communes alentour afin de bénéficier de leurs expériences en matière

d'entretien et de gestion de ce type d'équipement. Des experts de la Fédération française de montage et d'escalade sont également venus sur place pour évaluer l'état de vieillissement du mur brignairot et les risques concernant son utilisation.

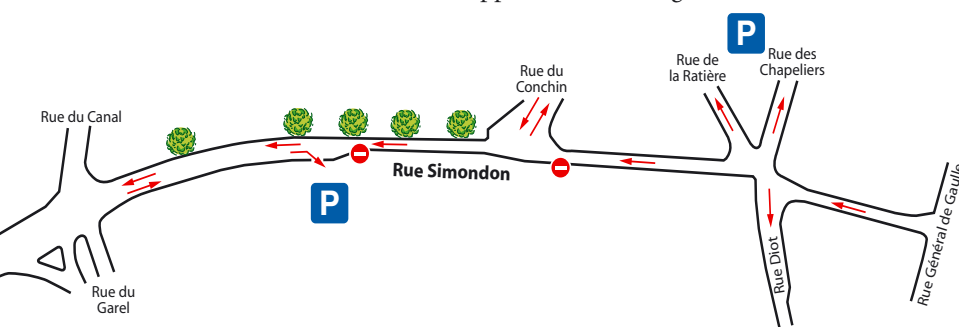
Autant d'avis qui ont conduit la commune à engager des travaux de rénovation et de remise aux normes. Mais que les grimpeurs se rassurent, un mur sécurisé et parfaitement opérationnel pourra à nouveau les accueillir dès la rentrée prochaine. ■

Réaménagement de la rue Simondon

■ A la suite des travaux d'assainissement menés cet été, un complet réaménagement de la voie va pouvoir débuter dès l'automne prochain. L'opération consistera à réduire la chaussée en vue d'agrandir les trottoirs. Les places de stationnement récemment créées aux abords du parking seront conservées tandis que huit autres seront réalisées sur l'emplacement de l'ancien dépôt minute, de même qu'à l'angle de la rue du Général de Gaulle.

A l'issue de ces travaux, le sens de la circulation sera définitivement inversé, de la rue Général de Gaulle vers la Montée de la Côte.

Piétons ou automobilistes, chacun appréciera les changements. ■



Pont de l'Auberge : étude en cours

■ Depuis les crues de décembre 2003, le pont de l'Auberge a été interdit aux véhicules de plus de 3,5 tonnes en raison d'un problème de solidité. Il nécessite d'être refait, c'est pourquoi la Ville de Brignais, en lien avec le SMAVG (Syndicat mixte d'assainissement de la Vallée du Garon) a lancé une consultation pour la réalisation d'un nouveau pont. Ce nouvel ouvrage sera réalisé d'ici l'été 2006. ■



→ aussi...

Travaux d'été dans les bâtiments scolaires

Le service bâtiments de la Ville procède tout au long de l'année à l'entretien courant des différentes écoles (changer une serrure, remplacer un néon...). Pour cet été, voici la liste par école, des travaux réalisés :

- Maternelle A.Lassagne : rénovation des murs d'une classe et réalisation d'un placard de rangement. Le chantier de l'école devrait prendre fin d'ici le 22 juillet. Le montage du mobilier et des tableaux sont programmés pour la fin août...avant une rentrée scolaire, décalée au 5 septembre, dans des locaux tout nouveaux, tout beaux !
- Primaire J. Moulin A : création, sur deux étages, de faux plafond de 780 m² et remplacement des luminaires.
- Primaire J.Moulin B : dans le cadre de la rénovation de trois classes, changement de quinze fenêtres, des volets roulants et travaux de peinture.
- Maternelle J.Cartier : réfection de la salle des couchettes.
- Primaire J.Cartier : mise en place de goulottes pour l'installation d'une salle informatique, remplacement de son éclairage et modification de la cloison de séparation. Pose de panneaux liège dans toutes les classes.
- Groupe C.Fournion : montage du mobilier neuf et travaux d'entretien courant.

Travaux d'assainissement

Courant juillet, divers chantiers d'assainissement vont occuper les secteurs suivants :

- Rue Diot : création de deux collecteurs pour séparer les eaux usées des eaux pluviales.
- Rue Simondon : travaux de renforcement du collecteur unitaire. Attention ! La circulation sera momentanément perturbée sur les deux voies. Une opération programmée durant la période estivale afin d'amoinrir la gêne occasionnée par ces travaux.
- Chemin de la Boirie : récupération des eaux de ruissellement.
- ZI Les Aigais : renforcement du collecteur d'eau, le long du Merdanson.

Rue des Tasses : le chantier démarre

Les travaux de réaménagement de rue débutent en juillet pour une période de deux mois. Quatre entreprises ont été retenues pour la maçonnerie, la voirie, les clôtures et l'éclairage public. A noter que la circulation piétonne sera préservée pendant toute la durée de l'opération.

Travaux post-crue

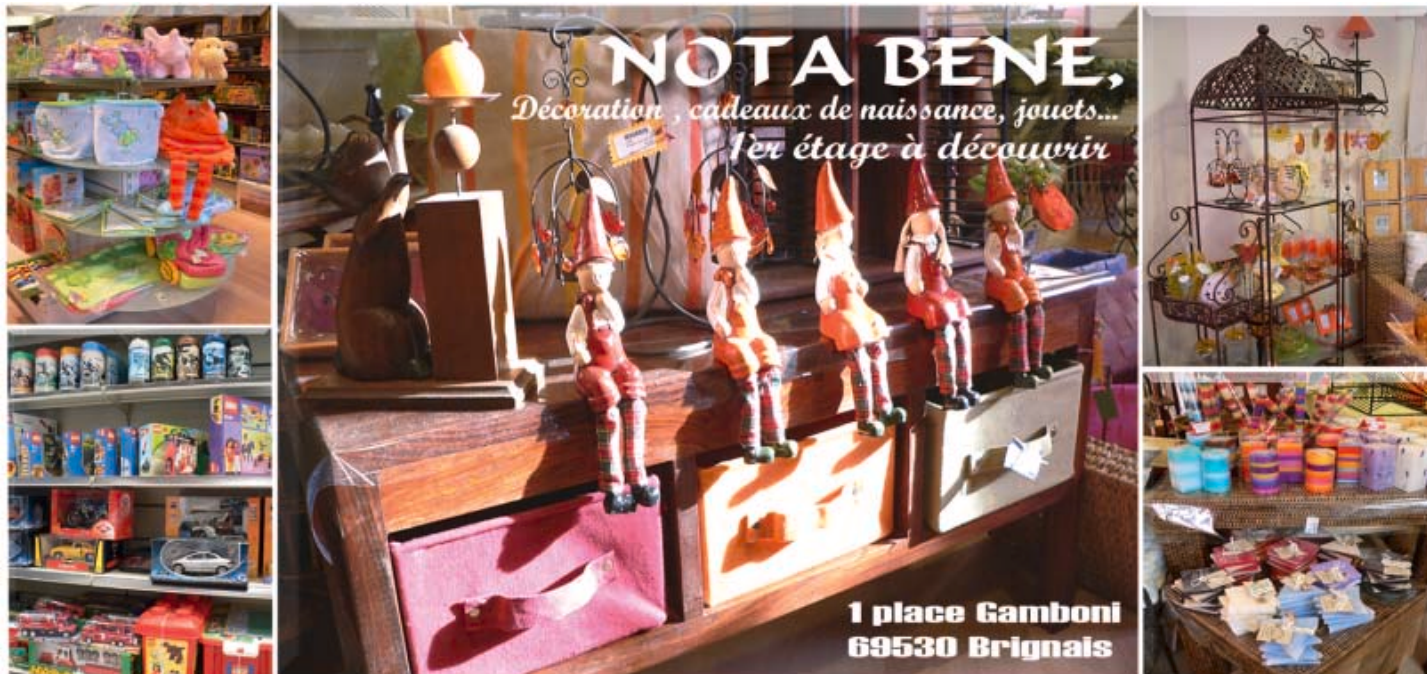
Suite aux crues d'avril dernier, des travaux de réfection du cheminement piétonnier sur la rive droite du Garon (chemin de Beau rivage) vont être réalisés à l'automne.

Route départementale 42

Le Conseil général poursuivra dès l'automne prochain, les travaux de mise à 2x2 voies de la RD 42, entre les ronds-points de Sacuny et de Bernicot. Chaque commune prendra à sa charge l'éclairage public, prévu pour 2006.

Prix "Qualité de Ville" 2005

*Nota Bene, La Maison de Lisa et Krys Torrilhon récompensés pour leurs devantures commerciales.
Ils vous feront bon accueil, réservez leur vos achats !*



1 place Gamboni
69530 Brignais

La Maison de Lisa

Décoration - Cadeaux



vous accueille
du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30
et de 14h30 à 19h00

- ❁ Décoration ❁ Cadeaux
- ❁ Art de la table ❁ Luminaires
- ❁ Senteurs ❁ Accessoires
- ❁ Linge de bain de charme

- ❁ Liste de mariage
- ❁ Liste de naissance

50, rue Général de Gaulle (4, allée des Cèdres)
69530 BRIGNAIS - Tél./Fax : 04 78 05 33 09



LOOK & KRYS



2 très belles paires
de lunettes à votre vue

245€

Les Opticiens Krys J. TORRILHON

131, av. Général de Gaulle – 69530 Brignais
Tél. : 04 78 05 13 92

Urbanisme Brignais, ville en mouvement



Révision du Plan Local d'Urbanisme, travail sur le centre et les espaces publics, étude prospective sur la définition d'une nouvelle centralité...

Entre tradition et modernité, Brignais, ville en mouvement, connaît un nouveau développement de son territoire. Celui-ci s'inscrit dans un projet urbain ambitieux visant une amélioration du cadre de vie respectueuse de l'identité de la commune.



Brignais est entrée dans une nouvelle ère. De la Zac (Zone d'aménagement concerté) Garon Hôtel de ville à la réfection de la place du marché, en passant par la requalification de l'entrée Sud ou la rénovation des façades et devantures commerciales, le visage de Brignais se transforme à grands pas.

Un processus de mutation en marche qui trouve également de nouveaux échos dans l'adoption du projet de PLU (Plan local d'urbanisme) et la réflexion sur le devenir du centre-ville. Etat des lieux.

Opérations « façades et devantures commerciales » : pour une **amélioration de la « Qualité de ville »**

■ En 2003, l'équipe municipale a donné corps à une volonté affirmée d'embellir le centre-ville. Pour cela, elle a mis en place une opération triennale visant à subventionner les travaux de rénovation des façades et des devantures commerciales.

Comme pour la charte sur l'espace public et le mobilier urbain adoptée en 2002, des critères très stricts pour l'octroi de ces subventions ont été adoptés, en partenariat avec l'ABF (Architecte des bâtiments de France). ■

Côté presse/Nota Bene, La Maison de Lisa et Krysz Torrilhon, lauréats du Prix « Qualité de ville 2005 » des devantures commerciales. Une opération de la municipalité visant à améliorer le cadre de vie et l'attractivité du centre-ville.



Un bilan est plus que positif

A quelques mois de la fin de l'opération (en décembre 2005), le bilan est plus que positif.

Concernant les façades, 26 dossiers ont été déposés par les particuliers et 19 ont d'ores et déjà été menés à bien.

Pour les devantures commerciales, la sensibilisation a là aussi largement porté ses fruits puisque 42 dossiers de demandes de subvention sont parvenus au service urbanisme de la ville. A ce jour, 26 devantures commerciales ont ainsi pu être entièrement rénovées. Vitrines et façades confondues, la ville aura consenti un effort financier de près de 135 000 euros pour ce programme d'amélioration de la « Qualité de ville ».



Plan local d'urbanisme: le projet de révision arrêté

■ Les élus de Brignais ont arrêté, lors du Conseil municipal du 9 juin dernier, le projet de révision totale du Plan local d'urbanisme. Il est le fruit de 4 ans d'un travail de consultation, de concertation et de dialogue mené par le service urbanisme de la ville avec la population et les services de l'Etat.

Ce vote constitue une étape importante dans le difficile processus d'adoption de ce document d'urbanisme qui

détermine le droit des sols, les règles régissant les constructions et définit le zonage du territoire communal (zones agricoles, naturelles ou constructibles, etc.)

Initié par la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) de décembre 2000, le PLU a vocation à remplacer l'ancien POS (Plan d'occupation des sols) en intégrant un contexte local nouveau auquel il convient de s'adapter (évolution démographique, pression foncière, demandes des particuliers, nouveaux projets portés par l'équipe municipale...).

La révision du PLU engagera notre commune pour les années à venir selon un certain nombre de grandes orientations contenues dans un document général connu sous le nom de PADD (Plan d'aménagement et de développement durable).

Quelles règles d'urbanisme pour le Brignais de demain?

Question des minima des terrains à construire

Une des nouveautés introduites par la loi SRU consiste en la suppression des surfaces minimales de terrain requises pour construire.

A contrario, la loi HU (Habitat et urbanisme) de juillet 2003 dispose que les collectivités peuvent maintenir, dans leurs documents d'urbanisme, le principe des minima.

A Brignais, le nouveau PLU opte pour une solution mixte : suppression des minima sur de nombreux secteurs de la tête couronne, autour de l'hyper centre, dans une volonté de

densification et de renouvellement de zones urbaines construites ; maintien de ces minima dans les zones situées à proximité des franges vertes et en terrains agricoles. Dans ces dernières zones, 4 000 ou 2 000 m² de terrain restent nécessaires pour construire. Une disposition qui vise à éviter le « mitage » de l'espace et à préserver les zones non constructibles.

Travail sur le centre-ville

La préservation de la diversité et de la mixité commerciale se traduit par l'interdiction d'implantation de certaines activités (banques, services) dans des secteurs déterminés du centre-ville.

Dans une optique paysagère (vue sur les Balmes) et de respect de l'identité du centre bourg, la hauteur des constructions se trouve elle limitée (R+2).

Ouverture de nouvelles zones à l'urbanisation

L'équipe municipale a pris le parti de ne pas ouvrir de nouvelles zones à l'urbanisation. Seule exception à la règle, le secteur du Garel qui fera l'objet d'un programme de requalification (création de stationnement, de logements individuels et collectifs).

Aires d'accueil des gens du voyage

La révision du PLU avait pour objectif l'intégration de la problématique de l'accueil des gens du voyage, obligatoire pour une commune de plus de 5 000 habitants. Celle-ci a trouvé une réponse dans la définition de terrains réservés, au Bois des Côtes pour l'aire intercommunale de passage d'une part, à proximité de la zone d'activités des Basses Vallières pour les familles sédentarisées d'autre part.

Intégration de la notion de risque inondation

Suite à la crue de décembre 2003, le Plan de prévention des risques inondations (PPRI) dont la commune est dotée a subi des modifications. Elaboré en concertation avec les services de l'Etat, notamment la Direction départementale de l'équipement, le PPRI modifié a été intégré au PLU qui détermine les zones inondables dans lesquelles toute construction sera désormais proscrite ou soumise à une réglementation particulière.

Modifications des règles d'urbanisme

Construction d'annexes, d'abris de jardin, de piscines, hauteur des locaux d'activités en zones industrielles, gestion des espaces boisés classés... Un important travail sur les règles d'urbanisme a été effectué afin de répondre au mieux aux demandes des habitants.



Une exposition présentant les grandes orientations du nouveau PLU est visible dans le hall d'accueil de l'Hôtel de ville.

Arrêté par les élus municipaux, le projet de révision totale du PLU va désormais faire l'objet d'une consultation auprès des services de l'Etat (DDE, DDA, DIREN, Chambres consulaires...). A l'automne, les observations, remarques et corrections formulées par les services préfectoraux devront être prises en compte et intégrées au projet de révision. A la fin 2005, début 2006, s'ouvrira une phase d'enquête publique d'un mois durant laquelle un commissaire enquêteur enregistrera les ultimes demandes des particuliers en mairie. L'approbation définitive par le Conseil municipal du nouveau PLU pourrait ainsi intervenir dans le second trimestre 2006. ■



Le nouveau square d'Hirschberg tel qu'il achèvera, à l'horizon 2006, le vaste programme de la ZAC Garon Hôtel de ville.

Etude de centralité : des potentialités à révéler



■ Lancée en 2004, l'étude de centralité menée par les architectes urbanistes Casanelles et Saunier du cabinet lyonnais Paradoxe Architecture a livré son diagnostic. Elle a fait l'objet d'une présentation aux élus brignairots réunis en Commission générale le 17 mai dernier.

Véritable document d'éclairage au service de l'équipe municipale, cette étude fait le point sur les grands principes d'aménagement destinés à révéler les

potentialités de Brignais considérée en tant que « ville paysage ».

Tout en intégrant une réflexion prospective sur les déplacements et la classification des voies principales (réseau d'agglomération), secondaires (réseau de liaisons entre pôles) et tertiaires (réseau de ville), sur le stationnement ou sur le devenir de la Gare et du Parc de l'Hôtel de ville, l'étude s'est attachée à définir ce qu'il est possible de faire à court terme, sur un périmètre élargi comprenant le centre historique et le quart sud-est de l'agglomération (jusqu'aux Pérouses).

Recomposer une centralité cohérente constitue l'un des enjeux majeurs du Brignais de demain.

Dans cette première phase, envisagée sur la période 2005-2007, les principaux axes de travail concernent la mise en place d'une « Zone 30 » par le réaménagement de la rue Général de Gaulle, du parvis de l'église, de la place Gamboni et de la place des Terreaux. Des aménagements urbains sont également évoqués avec le déplacement du monument aux morts pour permettre la réalisation d'un nouvel espace public, la création de passages de liaison entre les parkings existants et la place du 8 mai 1945, la création et l'agrandissement des parkings du centre-ville, ou encore un projet de requalification du secteur du Gare.

Des nouvelles liaisons

L'aménagement de la rue des Tasses, d'un parking à l'angle de la rue des Tasses et du boulevard de Schweighouse, d'une liaison rue des Tasses / Pérouses, d'une liaison boulevard de Schweighouse / Pérouses de même que le réaménagement de l'esplanade des Pérouses, le long de la rue Paul Bouvier Lapierre, prennent place dans ce programme à l'horizon 2010.

Enfin, un travail sur le Garon, destiné à offrir des liaisons douces aux piétons et cyclistes, passera par un aménagement paysager des berges, un réaménagement des accès aux ponts, la création d'une passerelle entre le parking de l'avenue de Verdun et le centre bourg, ou encore d'un passage entre la berge du Garon et la rue de Ronde.

Autant de pistes de travail sur lesquelles il convient désormais que l'équipe municipale se positionne. Alors seulement il s'agira de parler de programmation et de concrétisation dans le temps. ■

Réaménagement du Square d'Hirschberg : dernière pierre d'un programme ambitieux



■ Engagée en 1993, la réalisation de la Zac (Zone d'aménagement concerté) Garon Hôtel de Ville constitue l'un des programmes urbains les plus ambitieux que la ville de Brignais ait jamais porté.

Mis en œuvre sur un secteur compris entre la rue de Janicu et la rue Ferdinand Gaillard, cette opération avait pour vocation de recréer du lien entre l'Hôtel de ville, son parc et le centre bourg commerçant, tout en développant l'offre de logement.

Aujourd'hui, le lancement des travaux de réaménagement du square d'Hirschberg (reprise de la voirie, création d'un parvis piétonnier, d'un jardin paysager, de parkings et d'un petit immeuble pour accueillir des commerces, du logement ainsi que la Maison du département du Rhône) achèvera de remplir ces objectifs.

Il apportera la dernière pierre à cette opération d'envergure qui aura permis la création de plus de 300 nouveaux logements sur le secteur, le percement de nouvelles voies de circulation (rue Jeanne Pariset et allée de la Table romaine) et la réalisation d'un groupe scolaire (Claudius Fournion) flambant neuf. ■

Requalification des Ronzières : la porte Sud s'ouvre sur Brignais...

■ Les travaux de requalification étant en voie d'achèvement, l'entrée Sud de la commune, par la zone industrielle des Ronzières, offre une nouvelle perspective sur la ville aux regards de ses visiteurs. Une nouvelle image d'un Brignais indéniablement mis en valeur après l'enfouissement des réseaux aériens, la reprise de la voirie et des trottoirs, la création d'une piste cyclable, le renouvellement du mobilier urbain (éclairage public et abris bus) et le travail paysager sur les espaces verts.

Une amélioration du cadre de vie et de la sécurité sur la route qui a été rendue possible grâce aux efforts conjugués de la Ville de Brignais, de la Communauté de communes de la vallée du Garon, du Conseil général, du Sigerly et du Sidesol. ■



Le secteur Sud de la rue Général de Gaulle donne un nouveau souffle à la Zone industrielle des Ronzières.

Le point de vue de l' élu Thierry Louis, adjoint à l'urbanisme



Brignais Magazine :
Adjoint à l'urbanisme,
vous menez un travail de
fond pour aménager et
faire évoluer Brignais.
Comment procédez-vous ?

Thierry Louis : En matière
d'urbanisme, nous nous pro-
jetons dans l'avenir. Aussi,
nous devons bien connaître
les attentes et les besoins de
notre société. Nous nous ap-
puyons sur des études et sur
les compétences de nos tech-

niciciens qui guident notre réflexion. L'objectif est de s'engager sur des projets adaptés à l'évolution de notre territoire. C'est un travail passionnant qui nécessite une forte implication. Nous sommes parfois confrontés à des contradictions entre notre vision et les attentes, évidemment différentes, de chacun des Brignairots. Mais ces différences font la richesse de nos débats. Notre devoir est de faire converger tous les avis vers un seul objectif : l'intérêt général.

B.M. : Quel regard portez-vous sur les dernières grandes opérations urbaines réalisées ?

T.L. : Le réaménagement de la Place du 8 Mai 1945 ainsi que l'implantation d'une moyenne surface alimentaire, véritable locomotive commerciale, semblent être un succès. Le marché du samedi a retrouvé ses droits, dans des conditions optimisées, à la satisfaction de tous je crois. Le stationnement a été préservé et la convivialité du lieu renforcée. L'implantation de cette moyenne surface, pour laquelle Michel Thiers et l'équipe municipale ont toujours milité, permet également de limiter la fuite des achats hors du territoire de la commune. Ces opérations renforcent l'attractivité de notre centre bourg.

Dans le même ordre d'idées, l'opération de rénovation des façades et des devantures commerciales, pour laquelle la ville s'est fortement engagée financièrement, a également participé à embellir Brignais. La requalification de la rue Général de Gaulle, à l'entrée Sud de la ville, donne un nouveau souffle au secteur des Ronzières et de la Plaine d'Elite. Enfin, le réaménagement du Square d'Hirschberg et plus généralement l'opération de la ZAC Garon Hôtel de Ville concrétisent parfaitement notre ambition de dynamiser Brignais, entre modernité et respect de son identité.

B.M. : La ville a mandaté Messieurs Casanelles et Saunier pour effectuer une étude sur le centre de Brignais. Que vous a amené, en terme de stratégie, cette étude de centralité ?

T.L. : L'étude de centralité est avant tout un outil pédagogique et de sensibilisation au service des élus, des techniciens mais aussi de la population. Elle permet de mieux appréhender les potentiels d'aménagement de notre commune et met en évidence de nouveaux pôles d'attractivité allant de la Gare jusqu'au Boulevard André Lassagne

en passant par le centre historique. L'aménagement des berges du Garon doit impérativement participer à modifier nos habitudes et ainsi jouer un rôle majeur en tant qu'axe piéton propice à redonner une place centrale aux modes de déplacements doux. Cette analyse donne aux élus le moyen d'organiser la réalisation des projets urbains.

Bien évidemment, il ne s'agit surtout pas de densifier notre territoire de manière abusive. Nous tenons à conserver le concept de « ville verte » avec 40 % de notre territoire classé en zone verte.

B.M. : Lancée en mai 2001, la révision du POS (Plan d'occupation des sols) vient d'être arrêtée avec l'adoption en Conseil municipal du projet de PLU (Plan local d'urbanisme). Quelles en sont les grandes orientations ?

T.L. : D'abord, il faut rappeler que quatre années de travail ont été nécessaires pour mener à bien ce projet. C'est considérable, mais cette révision totale est un travail de longue haleine nécessitant concertation, dialogue et écoute de tous les partenaires concernés. En outre, deux événements importants sont venus contrarier l'avancement de ce travail de fond. Le premier est d'ordre législatif avec la loi de juillet 2003 « Habitat et Urbanisme » qui a introduit certaines dispositions venant en contradictions avec celles de la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain) de décembre 2000. Le deuxième événement est celui de la crue de décembre 2003 qui a conduit les services de l'Etat à apporter quelques modifications au Plan de Prévention des Risques qui était en cours d'élaboration.

Quant aux grandes orientations contenues dans ce projet de PLU, elles se déclinent selon quatre principes :

- Une réponse à la problématique des gens du voyage,
- Le respect de l'identité de la commune et de son cadre de vie,
- La maîtrise de la croissance et de l'urbanisation avec la mise en place de règles plus restrictives dans les zones en périphérie du centre bourg,
- Le renforcement de la qualité urbaine du centre-ville qui devient le secteur prioritaire de nos interventions.

B.M. : Que va-t-il se passer à l'avenir à Brignais et quels sont les objectifs de l'équipe municipale ?

T.L. : Les élus de la majorité sont d'accord pour dire que nous n'avons pas encore réussi à régler la problématique de notre centre-ville. La vraie priorité est là ! Trop de véhicules en transit qui saturent notre centre-ville, un déficit de places de stationnement et un piéton qui n'a que difficilement sa place. Nous devons oser changer nos habitudes de déplacement dans l'hyper centre, et notre rôle, en tant qu' élu, est de créer un environnement favorable pour commercer et déambuler dans Brignais. Des opérations à proximité immédiate du centre vont être réalisées pour augmenter la capacité de nos places de stationnement mais nous devons aussi décongestionner la Place Gamboni, le parvis de l'église, pour que ce secteur reprenne un caractère plus convivial. C'est un projet qui demandera à chacun des efforts mais qui contribuera à renforcer l'attractivité et la convivialité de notre commune. ■

Quelle cohérence pour l'Ouest Lyonnais ?

Conformément à la logique de territoire imposée par le législateur, l'avenir de l'Ouest lyonnais est actuellement mis en débat avec l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale (SCOT).

Le Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL) auquel Brignais appartient en tant que membre de la Communauté de communes de la Vallée du Garon, planche depuis plusieurs mois sur l'élaboration du SCOT.

Ce document de planification urbaine, qui vise à assurer dans la décennie à venir un développement maîtrisé et organisé du territoire de l'Ouest Lyonnais, entre actuellement dans sa dernière phase d'élaboration avec la réalisation du Document d'Orientations Générales (DOG).

En effet, les deux premiers documents du dispositif SCOT – Rapport de présentation (constitué d'un diagnostic, de l'analyse de l'état initial de l'environnement, des orientations d'aménagement retenues, et de l'évaluation du projet sur l'environnement) et Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) – ont été validés par les quatre conseils communautaires puis par le Comité Syndical du SOL le 9 février dernier.

Ils ont ensuite été transmis à l'ensemble des personnes publiques associées (Etat, Région, Département, Chambres consulaires, Autorités organisatrices des transports) pour examen.

Un projet politique à traduire

Le 6 avril, une réunion de tous ces partenaires a permis de recueillir leurs avis, observations et remarques qui ont ensuite été analysés par les délégués syndicaux du SOL le 27 avril dernier.

Véritable projet politique du territoire, le PADD fournit un cadre général pour la définition du Document d'Orientations Générales (DOG), qui est lui un document prescriptif avec lequel les PLU des 48 communes devront être compatibles.

Les quatre conseils communautaires, dont celui de la CCVG, s'attachent désormais à « traduire » dans le Document d'Orientations Générales les trois principes stratégiques définis dans le PADD, à savoir :

- mettre en œuvre un mode de développement « Ouest Lyonnais » organisé autour du concept de villages densifiés ;
- assurer un meilleur équilibre des territoires du SCOT, en matières de mobilités et de déplacements, en développant en particulier les transports en commun ;
- préserver la « marque identitaire » du territoire en assurant la pérennité des espaces agricoles ainsi que la gestion et la mise en valeur des espaces naturels. ■

Les clés du SOL

Le Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL) constitué de quatre communautés de communes (Vallée du Garon, Pays de l'Arbresle, Vallons du Lyonnais et Pays Mornantais) a en charge l'élaboration, l'approbation, le suivi et la révision du Scot. Il regroupe 48 communes sur un territoire de 500 km² et une population de 110 000 habitants.



Les enjeux du territoire

Le Document d'Orientations Générales doit permettre à chacune des collectivités de se positionner sur les volets suivants :

- **Activités économiques :**
 - zones d'activités : localisation et superficie des zones d'activités existantes, des extensions envisagées et des nouvelles zones à créer.
 - hameaux d'entreprises : secteurs d'implantation privilégiés (localisation et superficie)
 - activités commerciales : localisation, taille, mesures réglementaires éventuelles pour les centres-villages
- **Les grands équilibres entre espaces urbains, agricoles, naturels**
 - Enveloppe maximale des zones d'urbanisation
 - Localisation des coupures d'urbanisation
 - Délimitation des zones agricoles durables

- Principaux espaces naturels à protéger
- **Politique de l'habitat**
 - Notamment objectif de production de logements sociaux
- **Localisation des équipements envisagés**
 - Equipements scolaires
 - Equipements médico-sociaux
 - Centre de secours
 - Equipements culturels, sportifs, touristiques, de loisir...
 - Aires d'accueil des gens du voyage
- **Le système des transports et de déplacements**
 - Part accordée au ferroviaire sur les lignes de l'Arbresle et Brignais
 - Remise à niveau de la ligne Brignais/Gorge de Loup
 - Réouverture au trafic voyageur de la ligne Brignais/Givors
 - Projet routier et autoroutier (A450, COL, déviation de la RN89...)

L'intercommunalité sur la Toile



■ C'est en ligne ! Depuis quelques semaines, tout ce que vous devez savoir sur le Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères Rhône-Isère est disponible sur le nouveau site Internet du Sitom à l'adresse suivante : <http://www.sitom-rhone.com>

De même, le Contrat de Rivière du Garon s'est offert une nouvelle visibilité avec le portail lancé par le SMAVG (Syndicat Mixte d'Assainissement de la vallée du Garon). N'hésitez pas à le visiter : <http://www.contratderivieredugaron.com> ■

Eco-citoyen dans mon jardin !

Travailler dans son jardin donne l'agréable sensation d'être proche de la nature. Mais savez-vous que le jardinage peut avoir des impacts négatifs sur l'environnement ? Quelques conseils pour limiter la pollution et préserver les ressources en eau.

Arrosage

Arrosez votre jardin le soir quand l'évaporation est la moins forte. Ménagez des cuvettes au pied de vos plantations. Récupérez les eaux de pluie en plaçant des conteneurs au bas des descentes d'eaux pluviales. Divisez les arrosages par 3 en étalant au pied des tomates un compost de copeaux de bois ou de l'herbe séchée non montée en graine.

Plantations

Préférez les essences susceptibles de retenir l'eau comme l'aune, le frêne, le noisetier et toutes les essences de saules arbustifs. Pensez à apporter vos pots de fleur en terre cuite cassés et les pots de semis en plastique en déchetterie.

Entretien

Tonte et tailles : ne brûlez pas vos déchets verts. Emmenez-les plutôt en déchetterie où ils seront valorisés. Si vous avez un jardin, mélangez-les avec vos déchets de cuisine pour en faire du compost. Pour éviter les déchets et les rejets toxiques, utilisez des alternatives aux pesticides (coccinelles contre les pucerons, cendres contre les limaces), désherbants (désherbage manuel, étalage des tontes le long des allées, binaage en plaine chaleur), engrais (compost, purin d'ortie ou de consoude)

Renseignements complémentaires :
- Sitom Rhône-Isère au 04 72 31 19 19 ou 0 800 069 038 (appel gratuit) - Contrat de rivière du Garon au 04 72 31 90 80



Collecte des déchets : mise en place d'un contrôle qualité



Depuis le mois de juin, le Sitom Rhône-Isère a mis en place une campagne de « contrôle de qualité ».

Le contenu de vos bacs jaunes, réservés à la collecte sélective, comme celui de vos poubelles traditionnelles est ainsi dûment vérifié lors de chaque tournée, ceci en vue de limiter les erreurs de tri et de valoriser au mieux les déchets.

Dans le cas où vos bacs ne répondent pas aux normes établies (par exemple déchets verts, gravats, gros cartons ou verre déposés dans les poubelles traditionnelles) ou si votre poubelle est elle-même détériorée, les ripeurs apposeront sur le bac non

conforme un autocollant de refus de collecte.

Vos poubelles ne seront récupérées lors de la tournée suivante que si elles répondent effectivement aux exigences imposées pour un tri de qualité.

Cette opération devrait permettre de renforcer l'efficacité de la collecte sélective et de favoriser l'apport volontaire de certains matériaux en déchetterie. Un dispositif qui vise également à limiter au maximum l'incinération des déchets, un procédé qui reste particulièrement coûteux. ■

Rens. : Sitom Rhône-Isère 0 800 069 038 (appel gratuit)

Vallée en Barret : une surveillance menée par l'ONF

L'Espace naturel sensible de la Vallée en Barret fait l'objet d'une fréquentation allant croissant depuis quelques années (entre 25 000 et 30 000 personnes par an). Pour éviter que cette fréquentation n'entraîne une dégradation du site ou des problèmes de sécurité, la Communauté de communes de la vallée du Garon a souhaité assurer une surveillance régulière des lieux, dans le cadre du plan de gestion de l'ENS.

Ainsi, depuis 2002, la collectivité a signé une convention avec l'Office national des forêts (ONF) afin que ce dernier assure une mission d'information auprès du public. Cette action de sensibilisation est menée par

des patrouilles composées de deux agents assermentés, circulant à pied. Ils vont à la rencontre des nombreux promeneurs et les informent sur les caractéristiques et les aménagements mis en place sur la Vallée en Barret. Ils sanctionnent également les flagrants délits dont ils peuvent être témoins. Rappelons en effet qu'en plus de leur action préventive, les agents ONF sont habilités à réprimer des infractions relevant notamment du Code de l'environnement, du Code rural et de certains arrêtés préfectoraux ou municipaux.

Chaque année, à l'issue de sa mission, l'ONF établit un document de synthèse. Ce



dernier a pour objectif d'analyser de la fréquentation, de faire ressortir les dysfonctionnements et les améliorations pouvant être mises en œuvre sur le site.

Cette action est cofinancée et menée en partenariat avec le Département du Rhône et la Communauté de communes du pays mornantais. Depuis 2004, la Région Rhône-Alpes apporte son soutien financier par l'intermédiaire du Contrat de développement Rhône-Alpes. ■

Le Garon, **une rivière à protéger**

■ Afin qu'aucun aménagement n'ait un impact néfaste sur le cours d'eau, toute intervention sur le lit ou les berges de la rivière doit être soumise à déclaration, voire autorisation, et ce même s'il s'agit de travaux réalisés sur une propriété privée. Contactez pour cela Jean-Marc Lepers de service de Police de l'eau de la Direction départementale de l'agriculture et de la

forêt (DDAF) au 04 72 61 38 17.

En cas de pollution de la rivière ou de mortalité constatée des poissons, faites le savoir aux techniciens du Contrat de rivière du Garon en appelant au 04 72 31 90 79. ■

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.brignais.com rubrique Actualités



« Respectez le **fleurissement!** »

Marie-Thérèse Maucour, adjointe à l'environnement, et Jean-Lou Béroud-Blanc, responsable des espaces verts de la Ville, déplorent les vols à répétition et en appellent au civisme des habitants.

■ « Régulièrement, nous constatons des vols de plantes et arbustes sur les espaces verts de la commune. Début juin, de magnifiques fuchsias sur tige ainsi que d'autres espèces plantées ont été dérochés dans le centre-ville et sur le quartier de la gare. A l'entrée Sud de Brignais, c'est une vingtaine de buis qui a disparu » déplore Jean-Lou Béroud-Blanc.

« Ces vols coûtent cher à la collectivité, près de 600 € pour le seul mois de juin. Les fleurs van-

dalisées étant souvent rares, elles sont alors remplacées par d'autres plus ordinaires. Le fleurissement d'ensemble se trouve ainsi dévalorisé » poursuit Marie-Thérèse Maucour. « C'est d'autant plus déplorable que Brignais, fière d'avoir obtenu une première fleur au concours des villes fleuries, est en passe d'en remporter une seconde. Il est regrettable que les efforts fournis en matière d'embellissement et d'amélioration du cadre de vie soient si vite anéantis. Nous en appelons donc au civisme des gens pour éviter par la suite, de tels incidents... » ■



→ infos

Un guide du tri bientôt dans vos boîtes

La Ville édite un document de douze pages rappelant les modalités du dispositif de tri en vigueur sur la commune. Distribué à votre domicile, il sera également disponible à l'accueil de la mairie et dans différents lieux publics.

L'EID s'attaque aux moustiques

L'Entente interdépartementale pour la démositication est missionnée par la Ville pour repertorier et traiter les lieux de forte propagation (mares, bassins de rétention, pièces d'eau stagnante) selon des méthodes de lutte respectueuse de l'environnement.

Ces actions sont financées par la Région Rhône-Alpes, les Conseils généraux et les communes. Cet organisme public intervient sur prestation à Brignais jusqu'en fin d'année. Dès 2006, la commune bénéficiera d'un suivi régulier et continu, couvrant également les propriétés privées.

Travaux d'extérieur : respectez le calendrier

- L'utilisation de tondeuses ou autres engins à moteur est autorisée du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 ; le samedi de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h ; les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.
- Les feux de broussailles ou d'herbes sèches sont admis du lundi au samedi de 8 h 30 à 13 h tous les mois de l'année hormis en juillet et en août et les jours de grand vent.

Jacques Cartier, **premier de la classe!**



■ Pour la 5^{ème} année consécutive, le Sitom Rhône-Isère a mis en place une opération de collecte d'annuaires et de catalogues dans les écoles afin de sensibiliser les enfants au recyclage.

L'école Jacques Cartier a remporté le premier prix dans la catégorie maternelle avec une moyenne de 5,45 ouvrages rapportés par élève.

Au total, 20,5 tonnes ont été collectées sur les 44 écoles participantes, soit près de trois mille kilos de plus que l'an passé. Bravo aux écoliers écolos ! ■

Enlèvement d'épaves

■ Dans le cadre d'une convention de quartier avec l'OPAC, la Police municipale procède à l'enlèvement de tous les véhicules immobilisés sur la commune, répondant ainsi à la loi sur la sécurité quotidienne. Quatorze voitures ont été saisies depuis le début de l'année, voitures signalées par l'Opac, des riverains, ou repérées par les agents eux-mêmes.

Si leurs propriétaires ne se manifestent pas 45 jours après l'enlèvement, les véhicules sont expertisés, détruits ou vendus aux domaines publics. ■





Philippe Blain, un directeur qui connaît sa commune sur le bout des doigts



*Murielle Aimé
mise sur l'écoute et la concertation
pour faire aboutir les projets municipaux*

24 heures avec la DGS

Au sein des services de la Mairie, il appartient à la Direction générale des services de coordonner l'ensemble des prestations mises en œuvre par la structure municipale au bénéfice de la population. La Direction générale veille ainsi à traduire dans les faits, avec le relais de l'ensemble des agents communaux, les décisions prises par les élus. A Brignais, la Direction générale des services est placée sous l'autorité de Philippe Blain, qui est secondé par Murielle Aimé, son adjointe, et 5 collaborateurs.

Il lui appartient de superviser leurs missions dont le champ d'action, très large, va de la préparation des conseils municipaux à la gestion des ressources humaines, en passant par le service éducation et le management financier.

Murielle Aimé, directrice générale adjointe, prend le relais du directeur général en son absence. Elle a également en charge la responsabilité des services Ressources humaines, Education, Accueil et Entretien des bâtiments communaux. Une fonction qui demande une grande capacité d'écoute, qualité indispensable pour mener à bien la politique de partenariat qu'elle a engagé avec les services.

Philippe Blain, quant à lui, fait porter plus particulièrement son action sur les relations avec les élus, la programmation budgétaire, assisté du service financier, et la veille juridique pour assurer à la commune une action en conformité avec le droit.

En lien direct avec la police municipale, sous l'autorité du Maire, officier de police judiciaire, il a également en charge les dossiers touchant à la sécurité des biens et des personnes ainsi que la mise en œuvre de l'ensemble des plans d'alerte municipaux (cf. Brignais Magazine n° 72).

Dans le cadre de la coordination des nombreux projets promus par la municipalité, il rencontre hebdomadairement tous les cadres de direction et fonde son action, comme il le dit lui-même, sur « la délégation et la confiance ».

Véronique Charentus est sa collaboratrice directe. En tant qu'assistante de direction, elle mène à bien des tâches multiples telles que la préparation technique des conseils municipaux, l'organisation des élections politiques, la mise en œuvre du recensement annuel de la population...

Marie-Claude Pressacco, quant à elle, est chargée de la gestion du très volumineux courrier arrivé en Mairie (soit près de 20 000 plis en 2004), de la préparation des réunions de municipalité (les conseils d'adjoints), de la révision des listes électorales, du suivi des arrêtés municipaux...

Muriel Schoenfeld s'est principalement vue confier la gestion des contrats d'assurances (la ville étant dotée de 6 polices destinées à couvrir au mieux les risques dans un contexte de plus en plus délicat), le dossier des gens du voyage, le suivi du plan de sauvegarde de lutte contre les inondations et des dossiers à caractère réglementaire aussi divers que les ventes au déballage, les autorisations temporaires de débits de boissons...

Jean-Luc Payrou Sales assume au sein de la Direction générale des services de multiples missions. Discret, serviable et consciencieux, il se « met en quatre » pour rendre service à chacun, par exemple en distribuant le courrier quotidien dans les services extérieurs. Il s'occupe de l'affichage réglementaire, affranchit les correspondances, archive, prête main-forte à divers services en cas de besoin, assume de petits travaux d'entretien... Une palette d'actions qui l'amène à sillonner la commune.



Véronique Charentus...



...Marie-Claude Pressaco...



...et Muriel Schoenfeld,
ne ménagent pas leurs efforts pour
répondre aux attentes de la population.



Chantal Crozier
porte un regard attentif
sur les affaires scolaires

Chantal Crozier, pour sa part, est l'assistante de Murielle Aimé sur les dossiers Education. L'animation du monde scolaire n'a plus de secret pour elle: inscriptions, activités périscolaires, relations avec les équipes enseignantes, gestion des différents intervenants... Elle accueille petits et grands, comme chacun de ses collègues, avec sourire et compétence.

L'action de la Direction générale, c'est avant tout un travail d'équipe visant à garantir l'efficacité de l'action municipale et la bonne marche de l'ensemble des services. ■



Jean-Luc Payrou-sales,
toujours prêt à rendre service

Assistante Maternelle : un métier en mutation auprès des jeunes enfants

■ Vous souhaitez exercer une profession d'accueil et d'éveil des tout-petits? Pourquoi ne pas devenir assistante maternelle? Devenir assistante maternelle, c'est s'engager dans une démarche d'accueil et d'accompagnement. Une profession où vous prenez le relais des parents pendant un temps auprès de leur enfant. S'occuper de lui, l'ouvrir à la vie, l'aider à prendre son autonomie: quelques missions parmi tant d'autres. Patience, tolérance, écoute sont des qualités essentielles pour exercer ce métier.



La profession est régie par la loi du 12 juillet 1992. Ce texte a récemment fait l'objet d'une réforme, adoptée par le Parlement. Nouveauté: une convention collective des assistantes m a t e r n e l l e s employées par des

particuliers est applicable depuis le 1^{er} janvier 2005. Elle établit les droits et devoirs des parents et assistantes maternelles.

L'assistante maternelle agréée accueille les enfants de moins de 6 ans à son domicile. Elle peut être employée par les parents. Ceux-ci peuvent bénéficier d'allocations versées par la Caisse d'allocations familiales. Le Relais assistantes maternelles pourra vous aider dans votre quotidien. C'est un lieu d'information, d'écoute, et de rencontres au service de l'enfant, des parents et des assistantes maternelles.

L'assistante maternelle peut également être employée par la crèche familiale. La structure regroupe plusieurs assistantes maternelles agréées, encadrées par une puéricultrice et des éducatrices de jeunes enfants. Elle est rémunérée par la collectivité.

Comment devenir assistante maternelle? Aucun diplôme spécifique n'est demandé mais il est indispensable d'obtenir l'agrément délivré par le Conseil Général. ■

Renseignements : Maison du Département du Rhône - Allée de la Table Romaine - Tél. : 04 78 05 16 41
RAM - Lætitia Thollet - 2 Bd des allées Fleuries - Tél. : 04 72 31 19 84
Crèche familiale - Isabelle Munier - 5 Bd de Schweighouse - Tél. : 04 72 31 68 11

→ aussi...

Rentrée scolaire

La rentrée scolaire est fixée au mercredi 31 août pour toutes les écoles maternelles et primaires de la commune. Seule la maternelle André Lassagne reprendra le lundi 5 septembre, en raison des travaux et du déménagement des locaux, achevés cet été.

Qu'est qu'un projet éducatif local ?

■ Sur proposition de l'Etat et de la Caisse d'allocations familiales, la ville de Brignais a signé plusieurs contrats visant à organiser les activités éducatives sur son territoire: le Contrat enfance, pour les 0-6 ans, le Contrat éducatif local pour les 6-16 ans sur le temps périscolaire et le Contrat temps libres pour les 6-16 ans, sur le temps extrascolaire. En parallèle, et dans le cadre de la politique menée sur les quartiers des Pérouses et de la Compassion, Brignais s'est engagée dans le dispositif Contrat de Ville, dans lequel figure un volet éducatif. Aujourd'hui, il apparaît nécessaire de mettre en cohérence l'ensemble de l'offre éducative proposée aux enfants et aux jeunes de Brignais. Ce Projet éducatif local ne constitue pas un dispositif supplémentaire mais vise à mettre en place une politique éducative commune et partagée avec l'ensemble des acteurs locaux: élus, services municipaux, parents, enseignants, associations... tous représentés au sein du comité de pilotage. Ce dernier va travailler avec le cabinet Co Cité, missionné pour l'accompagner tout d'abord dans la réalisation d'un diagnostic, puis dans l'élaboration du Projet éducatif local de Brignais. ■

Journée petite enfance : des informations et animations fort appréciées

■ Le 6 avril dernier, de nombreux stands installés au Briscope ont informé les parents sur les différents modes de garde existant sur la commune. Le spectacle Cinq



petits ours à la rivière, présenté par l'association Jeu musical, a été très apprécié par les jeunes spectateurs. Que ceux qui auraient manqué cette journée se rassurent, le guide « Petite enfance », disponible en mairie, saura les renseigner. ■

Changement d'aire pour les enfants

■ Les services techniques de la Ville ont procédé au démontage et à la révision des jeux pour enfants situés dans le parc de l'Hôtel de Ville.

Le sol a été rénové et une nouvelle petite maison avec toboggan a remplacé la précédente.

Le tout pour le plus grand plaisir de nos chers bambins. ■





Conseil Municipal Junior Une implication de tous les instants



■ Nous en avons parlé dans le précédent numéro du Brignais Magazine: le Conseil municipal junior est largement impliqué dans de nombreux secteurs de la vie quotidienne des Brignairots. Organisation, participation, proposition, les jeunes élus travaillent sur des thèmes porteurs comme l'environnement, la citoyenneté ou le sport. Après l'écrit, la preuve en images de différentes actions menées ces derniers mois...

- Journée sportive inter-écoles: organisée par le CMJ le 17 juin, les CM1, CM2 et 6^{èmes} de toutes les écoles se sont affrontées amicalement, dans une ambiance bon enfant. Courses en sac, basket, cross, football ou pétanque se sont succédés. Chaque participant a reçu, en amont, une invitation à faire preuve de fair-play, car, comme chacun le sait, l'important est de participer!

- Nettoyage du Garon: réunie derrière nos jeunes élus, une cinquantaine de volontaires (élus, parents, camarades de classes...) a pris part, le 1^{er} juin dernier, au nettoyage du Garon. Des participants qui n'ont pas perdu leur journée puisque verre, boîtes métalliques, pot d'échappement, batterie ou sacs plastiques ont été repêchés en quantité...

Réalisation et distribution d'affiches de sensibilisation avaient été menées auparavant dans les écoles et lieux publics.

- Après-midi plantation: encadrés par le service des espaces verts de la ville, les jeunes élus ont souhaité apporter leur contribution au fleurissement de la ville, le 18 mai dernier.

- Courtoisie au volant: distribution d'autocollants et de chartes de bonne conduite, le 24 mars dernier, à la sortie des écoles et dans le centre-ville. ■

Remise des dictionnaires

■ Après un après-midi ludique au cours duquel un grand jeu de piste autour des mots était organisé par les animateurs du Forum, tous les élèves de CM2 des écoles de la commune ont reçu un dictionnaire de la part de la municipalité. Un cadeau bien utile qui marquera la fin de leur cycle en primaire, et le début d'un autre au collège. ■



Office culturel de Brignais Le Briscope se **dope** en spectacles



■ Une saison riche en tons, 22 spectacles à croquer... la nouvelle saison culturelle s'annonce riche en promesses.

Eclectisme, tel pourrait être la devise de l'OCB qui cette année encore, a concocté un programme riche et varié. Il y en aura pour tous les goûts, personne ne sera oublié.

L'humour d'abord sera dignement représenté, avec quelques maîtres du genre: Patrick Bosso, pour son dernier one-man-show, Vincent Roca qui revient présenter son nouveau spectacle « Sur le fil dérisoire », ou encore Duel mêlant musique et rires.

La chanson française aura la part belle avec Sophie Forte ou les très en vogue les Tit'Nassels. Du théâtre également avec l'adaptation du roman de Steinbeck, « Des souris et des hommes », ou encore « Le Misanthrope » d'un certain Molière. L'incontournable week-end jazz sera maintenu pour sa 7^e édition, les 10 et 11 février, mais aussi des claquettes et de la danse latine avec Clak-Son, du hip-hop en chanson à la sauce Paname, de la musique classique avec le Quintet A Vent... Propos vous seront proposés.

Les enfants, invités à sortir leurs parents, seront également gâtés avec pas moins de sept spectacles programmés dans la « Série découverte - Jeune public » alors qu'un cirque équestre dans le Parc de la Mairie viendra ravir petits et grands pour clôturer l'année.

Un condensé vitaminé! ■

OCB : Fermeture annuelle du 29 juillet au 23 août
Ouverture de la billetterie au 1^{er} septembre.

Nouveaux horaires : mardi et vendredi : 10h-12h/13h30-18h30 ; mercredi et jeudi : 14h-17h ; samedi : 10h-13h - Possibilité d'abonnement, de tarifs réduits...

Tél. : 04 78 05 31 13 - briscopespectacles@mairie-brignais.fr

Lancement de saison le 16 septembre

Comme chaque début d'année, le programme de la nouvelle saison du Briscope fera l'objet d'une très officielle soirée de présentation, le vendredi 16 septembre, à partir de 19 heures.

L'occasion pour l'équipe de l'OCB réunie derrière Yvan Loacé, son directeur et Jean Payrou Salès, président de l'association, de lever le voile sur une saison multivitaminée.

Un premier aperçu en sera donné avec « J'espérons que je m'en sortira », une pièce de théâtre interactive proposée par la Compagnie Remue-Méninges. Un spectacle de grande qualité, adapté et réalisé à partir de rédactions authentiques d'enfants napolitains recueillis par Marcello d'Orta, leur instituteur.

Des textes généreux qui vont droit au cœur et une gaieté désinvolte et émouvante dans sa candeur, qui feront retourner le spectateur sur les bancs de l'école de la République. **Présentation de saison, vendredi 16 septembre, suivie de « J'espérons que je m'en sortira » par la Cie Remue-Méninges. Entrée libre selon le nombre de places disponibles - Tél. : 04 78 05 31 13.**

AMB - Musiques et Danses Traditionnelles Petit tour d'**horizon des** activités...

■ L'atelier musiques traditionnelles reprend ses activités à partir du 13 septembre dans les locaux de l'Association musicale de Brignais. Si le programme proposé est essentiellement centré sur le répertoire de danses traditionnelles, l'association reste ouverte à l'apprentissage d'autres mélodies. Toute personne intéressée par la pratique d'un instrument (débutante ou non) sera la bienvenue.

Quant à l'atelier de danses, il est orienté sur le folk. Les cours sont donnés à la salle Jacques Cartier, un vendredi par mois dès 20 heures. La première séance est prévue le 14 octobre. Afin de progresser dans l'apprentissage des danses traditionnelles de France et d'Europe, la section organise une série de quatre stages, conduits par un maître à danser professionnel. Rendez-vous en novembre! ■

Pour tous renseignements : Frédéric Pavelet 04 72 31 65 06 - fredericpavelet04@wanadoo.fr



Serge Ferlay,
Président de
L'Amicale laïque.

L'Amicale Laïque vous **ouvre ses** portes

■ L'association rassemble treize sections artistiques, culturelles et sportives : art floral, atelier d'art, atelier d'encadrement, esperanto, aikido, boules, cyclo-VTT, danse moderne jazz, hatha yoga, judo, ju-jitsu, karaté, sophrologie et taïso. Afin de (re)découvrir ces diverses activités, deux rendez-vous vous sont proposés le 3 septembre prochain : les portes ouvertes, organisées à la maison de l'Amicale, et le Forum des associations, localisé au Briscope. Expositions, contacts, convivialité vous y attendent! ■

Amicale Laïque : 53 bis rue Général de Gaulle - 04 78 05 39 26

Forum des associations rendez-vous le 3 septembre

■ Si vous souhaitez connaître, découvrir ou vous investir dans le monde associatif, une large palette des associations brignairotes se réunira le 3 septembre au Briscope. Deux pôles vous présenteront les diverses activités pratiquées sur la commune. Dans la salle d'exposition, des stands exposeront de manière développée la vie des associations (panneaux d'information, démonstrations). D'autres associations seront regroupées par thème, dans la salle de spectacle. Ce sera l'occasion de prendre connaissance des cours, de discuter avec les responsables et membres, et de s'inscrire pour l'année.

Notez que les récompenses aux « Sacrés champions » seront également remises à cette occasion. ■



Foulée des Tard Venus, 4^{ème} édition!

La course brignairote organisée par l'association Raids eurosportifs se déroulera le samedi 10 septembre sur le circuit champêtre tracé l'année dernière. Les courses enfants (6-15 ans) auront lieu de 15 h à 16 h 30. Les 15-18 ans et les adultes prendront le départ à 18 heures précises devant le complexe Minssieux. Nouveauté cette année: une randonnée pédestre sera proposée

à tous les marcheurs de Brignais et de ses environs, avec un départ à 14h30. La remise des prix se fera aussitôt la course terminée, avec une pasta-party en prime. ■

S'adresser à Daniel Gaillard :
04 78 05 10 28 ou Pierre
Maréchet : 04 78 05 34 02.
Pour les inscriptions,
Jean-Claude Robert :
7 impasse des coquelicots



Vélo Club de Brignais Record à battre!

La 14^{ème} édition de la course « Henry Anglade VTT » se déroulera le dimanche 2 octobre au complexe Pierre Minssieux. Organisée par le Vélo Club de Brignais, elle comporte plusieurs épreuves, avec des départs échelonnés empruntant des tracés inédits:

- 9 h pour le Chrono de 52 km, réservé aux seniors masculins
- 9 h 10 pour le Chrono de 44 km, réservé aux seniors féminins et masculins
- 9 h 20 pour le Chrono de 37 km, réservé aux juniors et cadets
- 9 h 30 pour les randonnées 27, 37 et 44 km
- 9 h 40 parcours « détente loisir » de 17 km pour les enfants à partir de 10 ans et les vététistes débutants.

Les inscriptions auront lieu par courrier avant le 6 septembre ou sur place (3 boulevard des Sports), le 1^{er} octobre de 13 h 30 à 17 h et le 2 octobre à partir de 6 h 30. La remise des récompenses s'effectuera vers 12 h 30.

Rappelons que cette épreuve est parrainée par Henry Anglade, champion de France 1959 et 1965. Lors de l'édition 2004, plus de six cents vététistes ont pris le départ des différents parcours. Parions que cette édition 2005 sera un succès populaire et sportif, couronné de beaux duels. ■

Contacts: Laurent
Aubert 06 77 17 68
89 - Aimé
Smykowski
04 78 56 45 94 ou
06 82 18 27 70
contact@velo-club-
brignais.com -
www.velo-club-
brignais.com



→ dépêches

ASB – section tennis

L'association sportive de Brignais section tennis vous propose deux cycles de stages en juillet et en septembre de 1 h 30 chacun. Encadrés par Stéphane Delepine, moniteur Breveté d'Etat, ces stages de découverte sont destinés aux enfants et aux adultes.

Tarifs par cycle: Enfant: 15 € - Adulte: 20 €

Inscriptions au Club house - 14, avenue du stade - les Mardi et mercredi de 17 h à 19 h, le vendredi de 17 h à 20 h, le samedi de 10 h à 12 h. Tél.: 04 78 05 01 00 - Stéphane Delepine: 06 67 36 74 94

ADMR – Aide à domicile

A compter du 4 juillet, Isabelle Vernay remplace Sandra Paillard, agent de développement local chargé du service d'aide à domicile de l'ADMR de Brignais.

Permanences d'accueil du public: du lundi au vendredi de 8 h à 12 h, au 49 rue de la Giraudière - Tél. 04 78 05 72 98.

AMB – école de musique

Les inscriptions pour la rentrée 2005-2006 seront enregistrées entre 31 août et le 2 septembre au 48 rue de la Giraudière. Sur rendez-vous uniquement.

Judo club

Les inscriptions se dérouleront les 6, 9, 13 et 16 septembre prochain, de 17 h à 19 h au Complexe Minssieux, et les 7 et 14 septembre, de 16 h à 18 h au Bri'sport. D'autre part, l'association animera son assemblée générale le 23 septembre dès 20 heures, à la salle pluraliste du Briscope. Ce sera également l'occasion de remettre des récompenses pour la saison écoulée.

Amis du Vieux Brignais: programme des Journées du patrimoine

Le dimanche 18 septembre sera l'occasion de se promener dans la vieille ville et d'en apprécier tout son charme:

10 h-12 h: visite de la Villa de la Giraudière

14 h 30: circuit commenté de l'ancien Brignais. Départ depuis l'Hôtel de Ville

14 h 30-18 h: visite libre de l'église

15 h-17 h: visite de la Villa de la Giraudière

16 h: visite commentée de l'église

Renseignements: AVB: 04 78 05 24 26 - Service vie associative culturelle et sportive: 04 72 31 60 54

Amis de la bibliothèque

Reprise du cercle de lecture avec Marielle Garriaga qui parlera de son livre Le veilleur de pierre, le 22 septembre à 14 heures à la médiathèque.

Université tout Age

Inscriptions les 22 et 29 septembre au Briscope de 14 h à 16 h. Prévoyez une enveloppe timbrée de votre ancienne carte d'étudiant et un chèque de 65 €. Cette inscription vous permettra de suivre chaque mois une centaine de conférences sur la région lyonnaise. Elle est obligatoire pour assister aux cours d'anglais proposés le lundi, à la Villa de la Giraudière. Les huit conférences sur Brignais porteront sur le thème du Nil. La première d'entre elles est prévue le 6 octobre. Pour tous renseignements: A. Stutz: 04 78 05 37 84

Amitiés franco-italiennes

Saison 2005/2006: les cours d'italien pour débutants auront lieu les mardis après-midi (horaires à définir). Renseignements: 04 78 05 04 91 ou 04 78 05 13 39, ou lors du Forum des associations, le 3 septembre.

Ces dates sont données à titre indicatif. Merci de vous renseigner auprès de l'organisateur cité pour vérification.

LaserColor

PIERRE ROCHEBLOINE
Meilleur Ouvrier de France

- **Création graphique**
Publicité
Edition
Packaging
- **Studio photographique**
Publicité
Industrie
Studio
Reportage
- **Impression**
Offset et numérique
Photocopie couleur
Panneaux de stand - PLV

14, rue des Ronzières
69530 Brignais
Tél. 04 78 05 16 93
contact@lasercolor.fr

DEMANDEZ NOS PROGRAMMES DÉTAILLÉS

FONTANA TOURISME

AGENCE DE VOYAGES

58 rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS
Tél. 04 78 05 01 51
Fax 04 72 31 65 38
contact@fontana-tourisme.com

www.fontana-tourisme.com

Nos exclusivités

Rome "Ville éternelle"

- Partez de votre région en autocar pour un programme exceptionnel de 6 jours.
- Venez découvrir cette ville aux multiples facettes : tour à tour "Rome Antique" au travers des vestiges du passé, "Baroque" à l'image de la Fontaine de Trévi et bien sûr "Chrétienne" avec les musées du Vatican, la chapelle Sixtine, la basilique St-Pierre.

Du 03 au 08/10/2005 ou du 14 au 19/11/2005 à partir de **499 €**

Splendeurs de Croatie et de Slovénie

- Circuit en autocar de 8 jours pour découvrir les merveilles de l'Adriatique : Zadar, Split, Dubrovnik, Sezana.
- Programme en pension complète, visites incluses. Possibilité de séjour à Dubrovnik, départ de Lyon en avion. Nous consulter.

Du 16 au 23/10/2005 **749 €**

Circuit Brésil

- Pays de contrastes et de traditions, le Brésil vous séduira par la diversité de ses paysages, ses couleurs et ses rythmes endiablés.
- Circuit de 12 jours, 3 étapes incontournables : Salvador de Bahia, la "Métisse"; les majestueuses chutes d'Iguaçu et Rio de Janeiro.

Du 02 au 13/12/2005 **1920 €** (hors taxes aéroport)

→ Juillet

6 juillet	21h30
Ciné plein air Les Choristes, de Christophe Barratier → Parc de l'Hôtel de Ville	
11 juillet	9h à 12h30
Collecte de sang Amicale des donateurs de sang → Les Arcades	
13 juillet	21h30 à 2h
Feu d'artifice et bal → Complexe P. Minssieux	
26 juillet	21h30
Ciné plein air Tais-toi !, de Francis Veber → Parc de l'Hôtel de Ville	

→ Août

22 août	9h à 12h30
Collecte de sang Amicale des donateurs de sang → Les Arcades	
25 août	21h
Ciné plein air Kirikou et la sorcière, de Michel Ocelot → Parc de l'Hôtel de Ville	

→ Septembre

2, 3 et 4 septembre	
National de pétanque ASB pétanque → Complexe P. Minssieux	
3 septembre	
Forum des associations → Le Briscope Portes ouvertes Amicale laïque → Maison de l'Amicale	
10 septembre	14h à 23h
Foulée des Tard Venus Raids Eurosportifs → Complexe P. Minssieux	
16 septembre	19h
Présentation de saison du Briscope → Le Briscope	
17 septembre	10h à 20h
Tournoi interne de basket ASB Basket → Complexe P. Minssieux	
18 Septembre	
Journées du patrimoine	10h à 17h
Foire au troc Centre social et socioculturel → Place du 8 mai 1945	8h à 18h
22 septembre	14h
Reprise du cercle de lecture les Amis de la bibliothèque → Le Briscope	
23 septembre	20h
Assemblée générale Judo club de Brignais → Le Briscope	

→ Octobre

2 octobre	
Course Henry Anglade VTT Vélo club de Brignais → Complexe P. Minssieux	

Cet espace est offert aux trois groupes politiques qui siègent au Conseil municipal de Brignais.

En tant que directeur de la publication, Michel Thiers rappelle que le droit d'expression reconnu par l'article L. 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales doit s'inscrire dans le respect des lois régissant le droit de la presse et notamment l'honneur et la considération des personnes.

Ensemble pour Brignais [27 sièges]

Le Traité constitutionnel, occasion ratée...

Au moment où chaque Français était invité à donner son avis sur le projet de Traité constitutionnel pour l'Europe, Brignais et les communes environnantes ont voté « Oui » à plus de 55 % des suffrages exprimés.

Remercions les électeurs de notre secteur qui, en répondant « Oui », ont pensé, à juste titre, que c'était le meilleur moyen d'être les coauteurs du processus de construction communautaire et d'interagir sur le devenir de l'Europe.

Brignais, à l'instar d'autres communes, a souhaité privilégier la construction d'une Europe des citoyens au travers d'échanges réguliers avec ses communes jumelles ou lors de manifestations, comme en mai dernier : venue de Jacques Santer, Fête Toscane, rencontres européennes des sapeurs pompiers...

Pourtant, par-delà la volonté farouchement pro-européenne des Français (les sondages au lendemain du référendum montrent que les Français restent très majoritairement attachés à l'Europe), la France s'est prononcée à près de 55 % contre le projet de Traité constitutionnel pour l'Europe.

Par ce vote, la France passe à côté d'une chance historique de faire enfin démarrer une Europe politique et sociale forte et de continuer à être le moteur de cette Europe.

Mais alors, qui est-il ce « Non français » ?

Hormis les Européens de droite ou de gauche, sincères et convaincus, qui voulaient un peu plus d'Europe sociale, les autres, qui sont-ils ?

Ce sont ceux qui ont écouté Marine Le Pen (qui défend les pauvres maintenant, tiens donc ! qui a toujours été, avec son père, contre l'Europe tout court), Monsieur Fabius qui change de camp par opportunisme politique, le royaliste et nationaliste Philippe de Villiers, contre l'Europe depuis toujours, la LCR d'Olivier Besancenot qui a toujours été contre l'Europe aussi, même s'il s'en défend aujourd'hui...

Remarquez, ça se respecte de toujours tenir la même ligne de pensée... mais quel dommage que ce débat ait été réduit aux amalgames et aux interprétations erronées des textes de ces personnes qui ont toujours dit « Non » à l'Europe ; quel gâchis que nous n'ayons pas su saisir les véritables enjeux de ce référendum.

Le référendum sur le traité constitutionnel est tombé à une période de crise sociale, de chômage et de ralentissement de la croissance économique ; les Français ont utilisé leur bulletin de vote pour sanctionner cette période d'incertitudes.

Puissions nous tirer profit de ce vote négatif pour réagir, prendre conscience du travail de pédagogie et d'information nécessaire, répondre aux attentes des Européens sincères, tout en gardant le cap de la construction européenne.

Le 14 juin 2005,
Michel Thiers, Maire
et Radhouane Zayani, Conseiller Municipal
pour la liste « Ensemble pour Brignais »

Brignais pour tous [5 sièges]

Démocratie de proximité, où es-tu ?

Cadre de vie et environnement devraient se conjuguer pour améliorer notre qualité de vie. Or Brignais bouge mais en réponse à quelles préoccupations et quels intérêts ?

La place du 8 mai 1945 est achevée. Immeuble, nouvelle supérette et marché ont trouvé leur nouvel espace. Nous souhaitons dans notre programme faire de cette place un lieu de retrouvailles, avec kiosque à musique, centre social, Poste... Nous n'aurions pas été fâchés si la majorité avait récupéré notre proposition née de la concertation avec les habitants en 2001. Dommage, les « Promoteurs » ont remporté le morceau au détriment de la convivialité !

La place de Hirschberg quant à elle, petit îlot vert dans le centre-ville ne sera bientôt plus qu'un souvenir. Ce qui est programmé et voté, malgré nos vifs débats en conseil municipal et la mobilisation d'une association d'habitants, se résume là encore à un immeuble et des places de parking. Trafic automobile supplémentaire en plein centre-ville déjà saturé, efficacité du carrefour non convaincante, n'a nullement fait reculer vos élus majoritaires. Là encore, comme par hasard, les « Promoteurs » ont remporté le morceau au détriment de la qualité de l'air, du végétal !

L'entrée sud de Brignais est en restructuration. Il était temps ! Alors que des arbres et stationnements apparaissent conformément au projet présenté et approuvé, nous avons vu sortir de terre une construction de locaux pour bureaux d'une laideur stupéfiante. Elle défigure cette petite zone réservée aux entreprises du tertiaire et pollue toute la vue des habitants de ce coin ! Ni maire ou adjoint à l'urbanisme qui donnent les permis de construire, ne voudraient avoir ce bâtiment en tôle grise devant leurs fenêtres ! Qu'importe les « Promoteurs » ont encore remporté le morceau au détriment de « ce pour quoi » vous êtes venus un jour vous implantez à Brignais ! Rassurez-vous, ces choix ne sont pas neutres. Si ces bureaux ont été construits ici même, c'est qu'ils sont bien placés pour les futurs salariés. En effet le futur boulevard urbain qui prétend contourner Brignais et qui passe sans vergogne en plein quartier d'habitation du Gare, de la Plaine d'Elite, des écoles et des Pérouses, leur permettra un accès facile ! Vous savez tout comme nous, que votre qualité de vie sera préservée contre les 3600 autos/jour, par des murs anti-bruit qui ajouteront du béton à votre environnement ! Une association d'habitants se bat contre ce futur boulevard, la majorité se défend en restant sourde.

Encore un point : la rue des Tasses restera pour nous une énigme. Dans un premier débat, de nombreux élus étaient d'accord pour mettre cette rue à deux voies. Objectif : désenclaver le quartier des Pérouses. Pour des raisons qui restent obscures pour nous, la majorité s'est entêtée à ne faire qu'une voie prétextant un problème de sécurité ! Nous avons voté contre.

A Brignais il faut le savoir : les Promoteurs sont plus écoutés que vous, tous vos élus majoritaires sont plus intéressés par l'entrée de recettes fiscales (taxe d'habitation, professionnelle...) que par votre qualité de vie. Du coup vous avez droit à plus de goudron, de béton, de bruit, de pollutions et si Brignais a été classé dans les premières communes mieux gérées en cours de mandat par Lyon Mag, elle était dans les dernières pour sa démocratie locale. Vous avez pu le vérifier à tous moments, cette droite majoritaire ne vous écoute pas.

En conclusion, nous ne sommes pas dans les mêmes logiques : la leur est au service du TOUT économique, la nôtre est un équilibre entre l'économique et le social sans lequel la place de l'Homme n'existe pas.

Pour la liste « Brignais pour tous »
Christiane Constant
Conseillère municipale

Pour la défense de la démocratie communale, de la laïcité et des services publics [1 siège]

Pour la défense de la démocratie communale, de la laïcité et des services publics

Dans les précédentes tribunes libres, nous avons rendu compte de la réunion du 16 octobre où nous avons constitué le Comité national pour la victoire du vote NON à la "Constitution européenne". Dans la diversité de nos opinions, nous nous sommes regroupés, syndicalistes et élus, pour défendre la République une, indivisible et laïque, les 36 000 communes, les services publics et les acquis sociaux.

Nous avons combattu dans tout le pays pour la victoire du NON.

Le Comité national a organisé le 23 janvier une manifestation de rue à Paris, qui a rassemblé 15 000 citoyens qui ont prêté serment de « tout faire pour la victoire du NON ». Ce serment a été honoré. Nous avons organisé des centaines de réunions dans tout le pays.

Ce 29 mai, le peuple français a dit NON à la prétendue « Constitution européenne » visant à remettre en cause les fondements de la démocratie politique et toutes les conquêtes de la civilisation humaine.

La victoire du vote NON c'est celle de tous ceux qui ont subi les politiques de destruction des droits et de déréglementation, mises en œuvre depuis 22 ans par tous les gouvernements qui se sont succédés, et notamment celle imposée par l'Europe de Maastricht à laquelle tous se sont soumis.

Ce vote NON exprime la volonté d'en finir avec cette politique de destruction des régimes de protection sociale, de retraite, d'assurance-maladie, des conventions collectives, des statuts, du Code du Travail, des services publics, de l'instruction publique, laïque et gratuite...

Il appelle de la part des dirigeants des réponses aux légitimes revendications des ouvriers, des employés, des agriculteurs, des chômeurs, des retraités, des jeunes... de ces millions d'anonymes qui ont indiqué par leur vote NON que cela suffit, il faut que cela s'arrête !

Cette victoire du NON met à l'ordre du jour la rupture avec toutes les politiques mises en œuvre depuis 1992 en application du traité de Maastricht. L'heure est à la reconquête de la démocratie politique.

Pour la liste « pour la Défense de la Démocratie Communale, de la Laïcité et des Services Publics »
Odile Mirguet
Conseillère municipale

Campagne nationale contre les abandons

Ils ont un Cœur...

et Vous ?...



**AIDEZ
LA S.P.A.
DE
VOTRE
RÉGION**



Confédération Nationale des S.P.A. de France
25, Quai Jean Moulin 69002 LYON, Tél. 04 78 38 71 85
www.spa-france.asso.fr



**ASSURANCES
BANQUE**

Gilles COUSTURIER
TOUTES ASSURANCES

*Notre spécialité : l'assurance des prêts
Une économie substantielle à réaliser
N'empruntez plus sans nous avoir consultés*

4, rue Colonel Guillaud - B.P. 20
69530 BRIGNAIS

Tel : 04 72 31 62 96
Fax : 04 78 05 11 75

ARTISAN BOULANGER • PÂTISSIER • GLACIER • CHOCOLATIER

Sylvie et James Cazé



Pain cuit au four à bois



Ouvert de 6 h à 20 h / le dimanche toute la journée.

102, rue Général de Gaulle - 69530 Brignais - Tél. 04 78 05 25 97

CAZÉ

Tél. 04 78 05 56 15



**Plomberie - Chauffage - Sanitaire
Rénovation de l'habitation**

216, rue Général de Gaulle
Parc Actisud
69530 Brignais

Fax 04 78 05 56 84
porzio@wanadoo.fr
www.porzio.fr



Tet P Balleydier



Station service
7J/7 de 6h à 20h

**CARROSSERIE - MÉCANIQUE - PEINTURE - ÉLECTRICITÉ
VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS**

21, rue Général de Gaulle - B.P.11 - 69530 BRIGNAIS

Tél. 04 78 05 60 00 - Fax 04 78 05 28 96 - www.garage-balleydier.com

Ouvert le dimanche matin

SPAR 

Supermarché



Horaires du magasin :

- du lundi au jeudi
de 8h 00 à 13h 00
et de 14h 30 à 19h 30
- vendredi et samedi
de 8h 00 à 19h 30
- dimanche de 9h 00 à 12h 00

SPAR



Supermarché

Faites le plein chez votre voisin

1, Place du 8 mai 1945 - Brignais